

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018



Direction de l'Environnement
et du Développement Durable
Mission développement durable
Tél. 05 53 06 82 63

dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr

SITUATION

EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2018



L'excellence environnementale au cœur du projet départemental



Le Conseil départemental a placé depuis plusieurs années l'excellence environnementale au cœur de son projet de développement solidaire.

La Charte zéro pesticides et herbicides, le fauchage raisonné, la mise en place de circuits courts de produits bio pour les cantines des collèges, l'expérimentation de revêtements routiers moins polluants, la mise en œuvre d'une nouvelle technique de traitement et d'utilisation des remblais sur le chantier du déploiement de la fibre optique, le développement d'une agriculture responsable plus économe en consommation d'eau, la construction ou la rénovation de bâtiments publics à énergie positive sont des exemples qui démontrent que chaque fois qu'il entreprend quelque chose, le Département le fait avec un souci constant de préservation voire d'amélioration de notre environnement naturel.

L'enjeu est de taille : il s'agit de tenir compte des conséquences environnementales dans chaque projet, aussi modeste soit-il, que nous mettons en œuvre ou soutenons.

C'est véritablement, au-delà des obligations légales et réglementaires qui nous sont imposées, une responsabilité morale liée à la fois à notre souci constant de justice sociale, à notre combat en faveur de la biodiversité et à la prise en compte des enjeux climatiques.

Nous n'oublions pas que si le Département est le garant de la solidarité territoriale, il est également le garant de la solidarité humaine.

60 % de son budget est consacré au domaine social et à la solidarité : le Département verse en prestations sociales le double de ce qu'il perçoit en fiscalité.

C'est dire que la Dordogne est un territoire où la majorité des habitants dispose d'un revenu modeste. C'est pourquoi je m'attache particulièrement à ce que cette politique d'excellence environnementale ne se fasse pas au détriment des plus fragiles.

Offrir une nourriture saine, locale et de qualité dans tous les collèges de Dordogne, offrir une eau de baignade de qualité dans nos bases de loisir et nos rivières sont un exemple de ce que notre Collectivité peut apporter à tous les Périgourdins.

L'excellence environnementale est un sujet transversal à toutes nos activités. Le rapport qui vous est donc présenté cette année recense, à travers les compétences des six commissions organiques de l'assemblée départementale, les différentes actions qui touchent à la vie quotidienne des habitants de notre département.

Elles se veulent l'illustration concrète de l'engagement que nous avons pris en 2015 : faire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale et de progrès social. Elles sont la preuve que, grâce aux orientations définies par les élus et mises en œuvre avec talent par les services dont je veux ici souligner l'engagement et la qualité du travail, cet engagement devient bien, année après année, une réalité pour tous.

Germinal PEIRO

Président du Conseil départemental de la Dordogne

LES SIX COMMISSIONS ORGANIQUES

Les commissions de travail recouvrent les grands domaines de compétences du Conseil départemental. Elles sont chargées d'instruire les dossiers avant leur examen par l'assemblée. Les conseillers départementaux se répartissent entre les six commissions.

1^{ère} COMMISSION :
FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PATRIMOINE – AIDE AUX COMMUNES

2^{ème} COMMISSION :
EMPLOI – ÉCONOMIE – TOURISME – AFFAIRES EUROPÉENNES ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

3^{ème} COMMISSION :
SOLIDARITÉ – SANTÉ – INSERTION – FAMILLE – ENFANCE

4^{ème} COMMISSION :
AGRICULTURE – FÔRET – AMÉNAGEMENT RURAL – DÉVELOPPEMENT DURABLE

5^{ème} COMMISSION :
INFRASTRUCTURES – TRANSPORTS – LOGEMENT – DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

6^{ème} COMMISSION :
JEUNESSE – ÉDUCATION – CULTURE – SPORT

SITUATION

EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

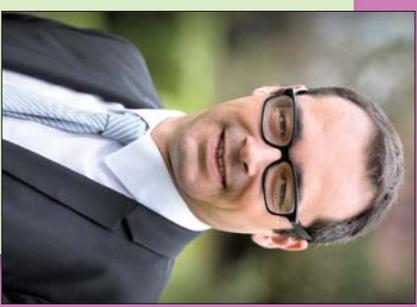
2018



1^{ère}
Commission

FINANCES
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
PATRIMOINE
AIDE AUX COMMUNES

COMMISSION ORGANIQUE



La commission que j'ai l'honneur de présider est en charge de thématiques qui peuvent paraître, au premier abord, bien éloignées de la notion même de développement durable. Et pourtant l'essentiel de son champ d'intervention est largement concerné par cette notion. A double titre : dans le fonctionnement propre à notre collectivité départementale et au travers de sa participation majeure à la solidarité avec le territoire, avec les autres collectivités. En effet, les exemples d'actions décrites dans le présent rapport sont le reflet d'un engagement réel du Département dans le développement de politiques les plus vertueuses possibles.

Concernant le fonctionnement propre au Département, les investissements sur notre patrimoine sont réfléchis notamment sous l'angle d'une meilleure efficacité énergétique et avec le souci accru de développer des projets en intégrant des clauses d'insertion sociale. Dans son administration, plusieurs actions se veulent vertueuses en recherchant les économies de consommation de matières [dématérialisation, utilisation de papier recyclé...].

C'est aussi le souci d'assurer des conditions de travail les plus favorables possibles pour l'ensemble des agents départementaux en mettant en œuvre une gestion des ressources humaines la plus juste, prévenant les risques d'accidents et les risques psycho-sociaux, et en étant solidaires des collaborateurs en situation de handicap par exemple. On s'intéresse ici aux notions de santé et de bien-être, de travail décent, des inégalités réduites et à la lutte contre le réchauffement climatique, quelques objectifs du développement durable parmi les 17 déclinés.

Concernant la solidarité du territoire, l'action de notre collectivité est majeure et indispensable pour le développement des projets de l'ensemble des collectivités, le Département étant l'un des principaux financeurs aux côtés de l'Etat. C'est l'objet du focus sur les Contrats de Territoire, choisi cette année pour ce rapport : le volume de l'enveloppe financière engagée est conséquent, et celle-ci est répartie de la manière la plus juste et équitable possible sur le territoire.

De plus, par ces contrats le Département contribue à offrir aux concitoyens des services publics de qualité et de proximité - avec les Maisons de service public -, un accès plus facile aux soins - avec les Maisons de santé rurales -, ou encore des emplois de proximité - avec les zones d'activités artisanales -, ... Ce ne sont que des exemples parmi d'autres qui démontrent l'action du Département en solidarité avec les collectivités.

Mais il faut bien le dire, l'ensemble du budget de fonctionnement et d'investissement du Département est de plus en plus contraint chaque année. En charge du suivi des finances, la commission s'attache à maîtriser les charges de fonctionnement de la collectivité, à impulser une réduction de son endettement afin de dégager des moyens d'investissements les plus conséquents possibles pour continuer à soutenir les projets les plus efficaces, nécessaires, les plus durables, ces projets devant répondre aux besoins de chacun des périgordins, à la nécessité de leur rendre la vie plus facile.

Stéphane DOBBELS

Président de la 1^{ère} commission organique

menées en 2017

ENTRETIEN DE LA VITRERIE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

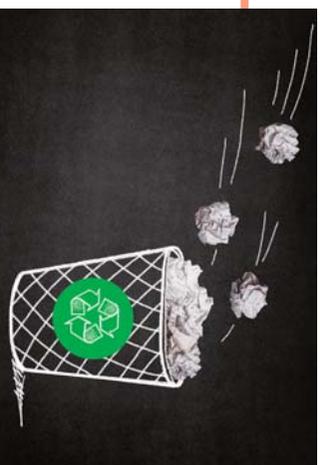
PARTENAIRES INTERNES
PÔLE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE
LUTTE CONTRE L'EXCLUSION



- Le développement durable est largement pris en compte pour le marché d'entretien de la vitrerie de 20 bâtiments et l'entretien hebdomadaire des sols du restaurant administratif :
- en activant une clause d'insertion sociale : 36 heures effectuées par du personnel relevant de l'insertion (40 % du personnel du titulaire du marché) ;
 - en préconisant l'emploi de détergents écolabellisés ou dont la biodégradabilité est d'au moins 90% ;
 - en dispensant des formations au dosage des produits afin d'éviter les surconsommations.

Contact : Service des Achats

MARCHÉ POUR L'ACHAT DE PAPIER RECYCLÉ



PARTENAIRES INTERNES
MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE



Avec l'achat de papier A4/A3 100% recyclé et non blanchi en remplacement du papier traditionnel, le Département fait le choix d'aller au-delà de la loi sur la transition énergétique qui préconise une part de 25% des achats en papier recyclé (un papier étant considéré comme recyclé lorsque le pourcentage de fibres recyclées qu'il contient est de minimum 50 %).

Contact : Service des Achats

La fabrication du papier recyclé c'est :
20 fois moins d'eau,
2 fois moins d'énergie que le papier issu de fibres vierges

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

PARTENAIRES INTERNES
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Afin de réduire les consommations énergétiques tout en améliorant le confort des usagers, le Département a réalisé des travaux de rénovation énergétique sur de nombreux bâtiments :

- les collèges de Piégut-Pluviers et de Neuvic. Il s'agit principalement de remplacer les menuiseries.
- au château de Bourdeilles, ainsi que sur plusieurs centres médico-sociaux, les combles ont été isolés.
- remplacement des fenêtres au centre de vacances de Murat le Quaire et du système de chauffage à celui de Uz.

PARTENAIRES EXTERNES
COOPÉRATIVES D'UTILISATION DU MATÉRIEL AGRICOLE, PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT, EXPLOITANTS DE RÉSEAUX DE CHALEUR BOIS

L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments passe aussi par la mise en place d'une gestion technique centralisée avec des détecteurs de présence pour moduler le débit de la ventilation et du matériel à haute performance énergétique au DOJO et au centre de la communication. Ce logiciel permet, sur place ou à distance, d'agir sur l'éclairage, le chauffage, la qualité de l'air.... Une programmation permet d'allumer/éteindre automatiquement des appareils en fonction des plages horaires d'occupation du bâtiment. Il permet également de diagnostiquer les pannes ou les anomalies de consommation [fuites, blocages...] ainsi que d'établir un historique des consommations pour analyser le comportement d'un site.

La mise en place du réseau de chaleur au bois des 2 rives sur la commune de Périgueux, projet réalisé par l'agglomération du Grand Périgueux, a permis au Département d'y raccorder le collège de Michel de Montaigne, les Archives départementales, le centre de la communication et l'espace culturel François Mitterrand.

Cette énergie renouvelable permet de diminuer de manière significative les émissions de CO2 dans l'atmosphère.

Contact : Direction du Patrimoine Bâti



PARTENAIRES INTERNES
DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI,

INTÉGRATION D'UNE CLAUSE D'INSERTION SOCIALE POUR LES CHANTIERS DONT LE MONTANT EXCÈDE 500 000 €

Cette clause prévoit que 5% du montant des travaux soit réservé à des entreprises d'insertion.

Elle a été mise en œuvre notamment sur les chantiers d'extension du Campus du Périgord ou la construction du gymnase du collège Michel de Montaigne à Périgueux.

Contact : Direction du Patrimoine Bâti

PARTENAIRES EXTERNES
ASSOCIATIONS D'INSERTION



menées en 2017

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP)

**PARTENAIRES
INTERNES**
SERVICES
DÉPARTEMENTAUX

Malgré les évolutions techniques permettant d'alléger les tâches les plus difficiles, l'activité physique reste l'une des principales sources d'accident de service et de maladie professionnelle. Il est donc nécessaire de mener des actions préventives.

C'est l'objectif de la formation PRAP qui permet de former les agents à connaître les risques auxquels leur poste de travail les expose. Ils observent et analysent leur situation de travail en identifiant les gestes et postures susceptibles de nuire à leur santé. Enfin ils participent à la maîtrise du risque au sein de la collectivité en proposant des améliorations et en participant à leur mise en œuvre.

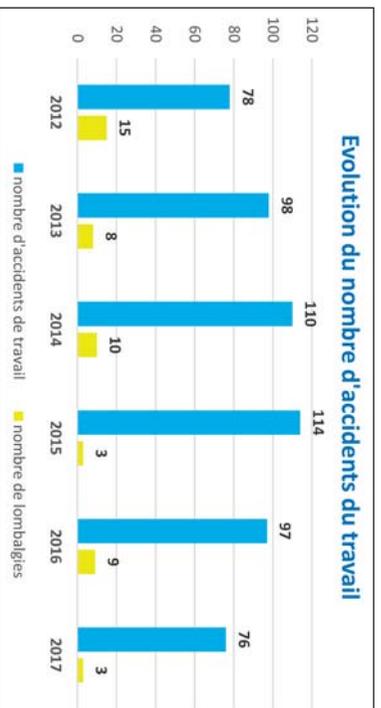


150 agents formés entre 2014 et 2017.

Ce sont surtout des agents des collèges et de la DPRPM.

Le nombre d'accidents est en baisse mais reste trop élevé avec **76 accidents** en 2017.

Contact : Direction des Ressources Humaines



DISPOSITIF DE RECLASSEMENT, RECONVERSION ET ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

**PARTENAIRES
EXTERNES**
CENTRE
DE GESTION DE LA
DORDOGNE



Ce dispositif aide les agents en incapacité professionnelle, souvent suite à une maladie, à faire le deuil de leur carrière passée et à trouver une nouvelle voie susceptible de mieux leur convenir. L'accompagnement personnalisé avec la possibilité de recourir au service d'un psychologue du travail grâce à l'implication du Centre de gestion de la Dordogne dans ce dispositif, est un outil précieux pour faciliter le reclassement.

En 2017, la commission consultative a examiné **7 situations nouvelles**.

Sur les 15 dossiers examinés au total, seulement 3 ont pu trouver une solution.

Contact : Direction des Ressources Humaines

3 situations
résolues

DÉMATÉRIALISATION

La DRH mène plusieurs actions de dématérialisation afin de permettre notamment une baisse de consommation du papier :

- dématérialisation de la fiche de paie des agents classée dans le dossier « agent » détenu par la DRH,
- dématérialisation de la production des arrêtés de gestion par le développement de la signature électronique sous GECCO et du classement de ces derniers dans le cadre de la mise en place d'une gestion électronique de documents [GED] par le biais d'OPADE,

- dématérialisation de l'envoi des arrêtés de gestion de carrière : envoi des arrêtés de gestion aux agents par mail.

Contact : Direction des Ressources Humaines



PLAN EMPLOI HANDICAP

PARTENAIRES INTERNES

SERVICE DES
PRESTATIONS ET
DE LA RESTAURATION
DU PERSONNEL

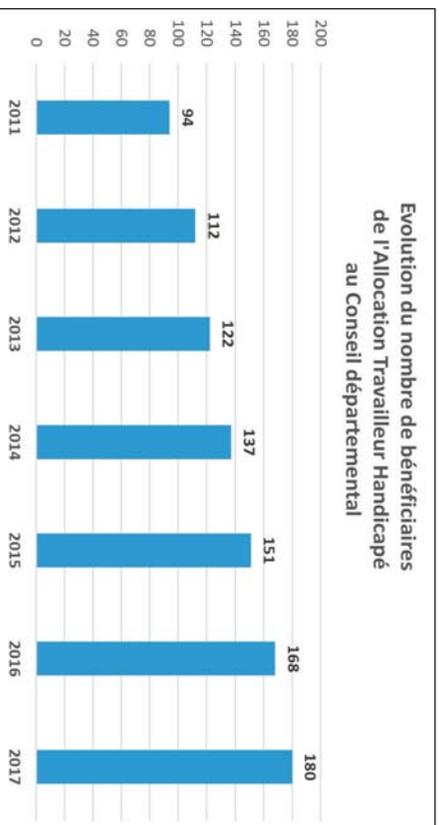


Depuis 2011 le Département s'est engagé dans une politique d'intégration professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées à travers la mise en place d'un plan emploi handicap.

Celui-ci a permis de prendre en charge **180 demandes d'allocation travailleur handicapé** en 2017.

D'autre part, c'est une reconnaissance des aptitudes au travail de l'agent au regard de ses capacités liées à son handicap. Cette reconnaissance permet une meilleure intégration des agents dans la collectivité.

Contact : Direction des Ressources Humaines



menées en 2017

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

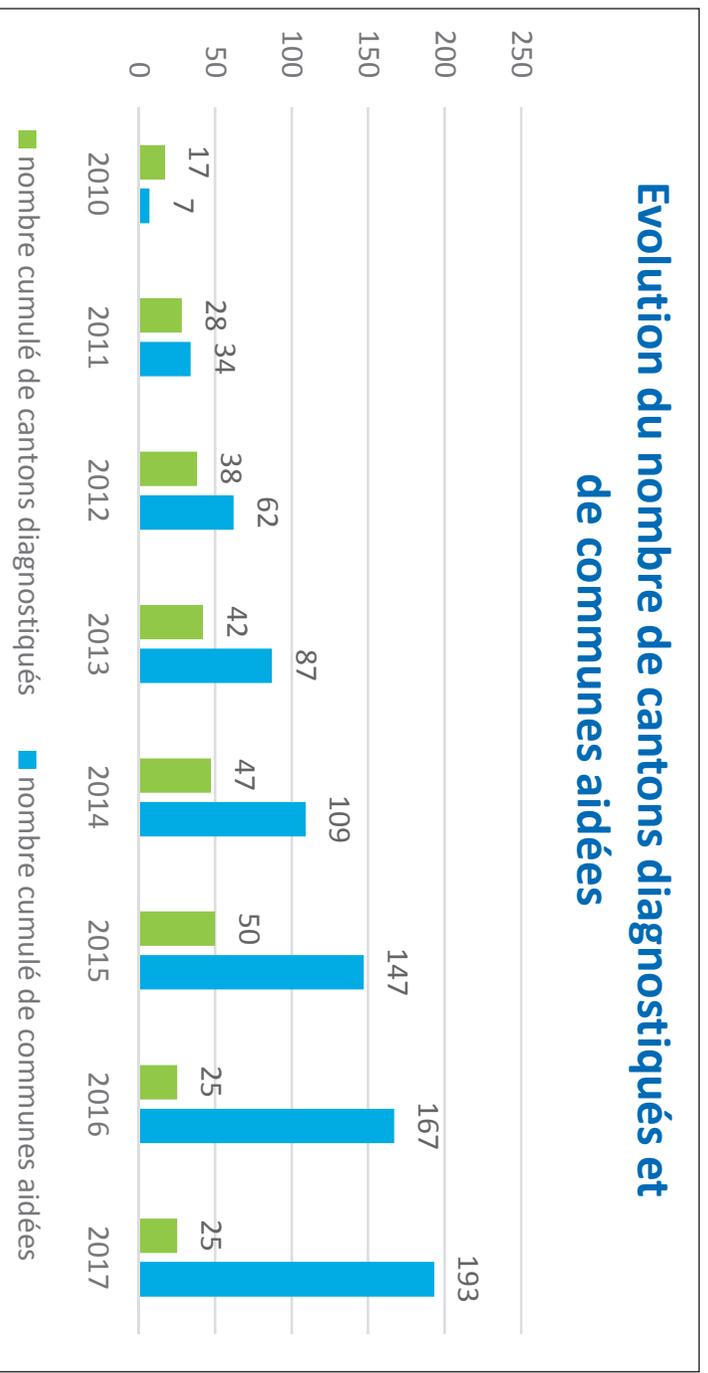
Le Département porte un programme visant à accompagner les collectivités pour améliorer l'accès des locaux et des transports publics aux personnes à mobilité réduite.

- Réalisation de diagnostics dans chaque commune de Dordogne, l'ensemble des communes disposant ainsi d'éléments techniques et financiers pour lancer les programmes de travaux.
- Jusqu'en 2015, le Département a financé les travaux d'investissement dans le cadre des contrats d'objectifs et à partir de 2016, ce sont les contrats territoriaux qui ont pris le relais. 2017 est la dernière année de programmation.



Contact : **Service des Politiques Territoriales**
et Européennes, Conseillers de développement

Evolution du nombre de cantons diagnostiqués et de communes aidées



N.B : en 2016 cela ne représente plus que 25 cantons suite au redécoupage cantonal défini par la loi du 17 mai 2013

LES CONTRATS DE TERRITOIRES

**PARTENAIRES
INTERNES**
SERVICES
DÉPARTEMENTAUX

Le Département, suite aux assises départementales, a souhaité porter une nouvelle politique départementale de solidarité territoriale, permettant de passer de l'aménagement du territoire au développement des territoires. Il s'agit d'assurer un développement concerté, harmonieux, juste, équilibré et durable, en soutenant l'investissement local des communes et intercommunalités. Cette politique s'appuie sur plusieurs outils et dispositifs d'ingénierie :

- des schémas départementaux d'aménagement et de développement des territoires,
- une conférence départementale des territoires, outil de concertation et de dialogue,
- un guide de l'ingénierie, répertoriant l'ensemble des services du Département pouvant accompagner les collectivités dans leur montage et suivi de projet,

**PARTENAIRES
EXTERNES**
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

- les conseils et le suivi des conseillers de développement, conseillers au plus près des collectivités, facilitant l'émergence, le montage des projets en lien avec les politiques départementales,



Les contrats de territoire répondent à plusieurs finalités du développement durable, et il est à signaler que toute collectivité sollicitant une aide départementale doit être signataire de la Charte zéro pesticide.

**Contact : Service des Politiques Territoriales
et Européennes, Conseillers de développement**



Présentation détaillée

d'une action phare

LES CONTRATS DE TERRITOIRES 2016-2020 : LE NOUVEAU CADRE STRATÉGIQUE DÉPARTEMENTAL

En 2016, une nouvelle stratégie départementale a permis de passer de l'aménagement du territoire au développement des territoires, fondée sur la même volonté d'équité et de transparence. Cette nouvelle stratégie départementale s'est inscrite au cœur des compétences de solidarité territoriale, confiées aux Départements dans le cadre de la loi NOTRe.

Le nouveau cadre contractuel avec le bloc communal doit permettre de poursuivre le soutien à l'investissement local des communes et des intercommunalités dans leurs missions d'aménagement du territoire et de développement des services de proximité.

Les Contrats de Territoires 2016-2020 répondent à 5 enjeux majeurs pour le Département :

- passer de l'aménagement du territoire au développement des territoires,
- conforter et renforcer l'attractivité des territoires,
- assurer et permettre un développement économique équilibré des territoires à l'échelle départementale,
- améliorer et conforter les services publics locaux et les bourgs centres dans un souci de proximité,
- assurer un développement égalitaire du territoire à l'échelle départementale porté avec le bloc communal, conformément aux enjeux des solidarités territoriales.

Les Contrats de Territoires porteront prioritairement sur neuf axes : l'immobilier d'entreprises - le foncier agricole et naturel - les maisons de santé - les équipements culturels et sportifs - les équipements en faveur de l'enfance et de la jeunesse - le patrimoine, l'habitat et les énergies renouvelables - les équipements relatifs à la politique de l'eau - les équipements touristiques d'initiative publique - les infrastructures (traverses, bourgs,...).

La nouvelle politique départementale s'organise autour de deux types de contrats qui intègrent toutes les aides au bloc communal :

- les Contrats d'Objectifs Cantonaux, avec les communes, appliqués aux périmètres des 25 cantons de Dordogne,
- les Contrats de Projets Territoriaux, avec les EPCI, déclinés sur les périmètres des intercommunalités.

Une dotation financière globale de 80.100.000 € a été proposée répartie comme suit :

Une enveloppe de 75.100.000 € à destination des Contrats d'Objectifs Cantonaux et des Contrats de Projets Territoriaux avec les EPCI.

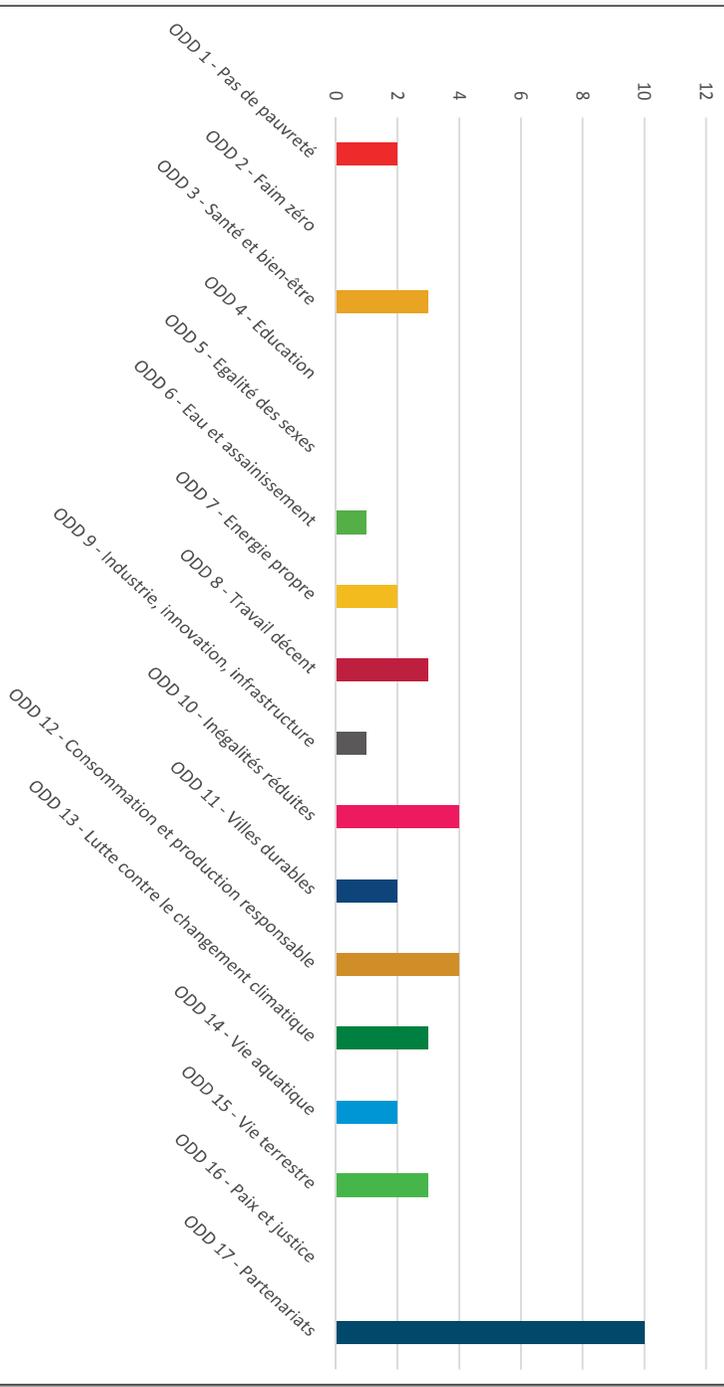
- Contrats d'Objectifs Cantonaux : 46.600.000 €,

- Contrats de Projets Territoriaux : 28.500.000 €.

Une enveloppe de 5.000.000 € pour des projets spécifiques d'envergure départementale.

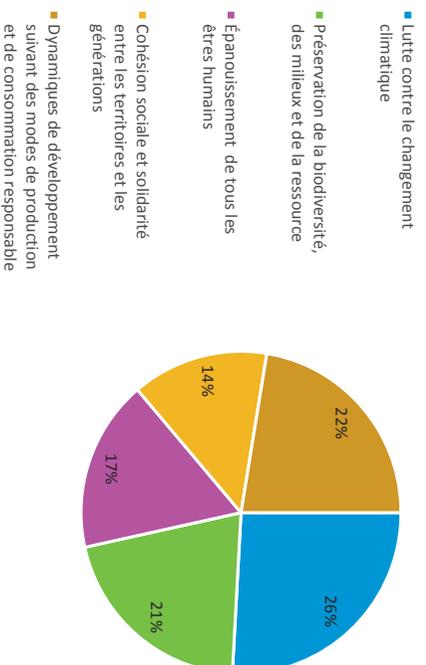
Cette dotation devrait permettre de générer au moins 350 à 400 millions d'investissements de travaux. L'année 2017 a permis de finaliser l'intégralité des programmations des projets communaux soit 24 contrats de projets programmés pour un montant de 19,7 M€ concernant 589 projets d'investissements. La programmation des contrats de projets territoriaux a, quant à elle, commencé avec la programmation de 3 contrats pour un coût total de 4,16 M€ concernant 23 projets structurants. Les projets spécifiques d'envergure départementale ont concerné 6 subventions dans le cadre de la vélo-route verte de la Vallée de l'Isle pour un montant de 1,2 M€.

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR ODD - 1^{ère} COMMISSION



ACTIONS PAR FINALITÉ - 1^{ère} COMMISSION

Proportion d'actions contribuant aux 5 finalités du développement durable - 1^{ère} Commission



Sur les 10 actions présentées dans ce rapport pour la 1^{ère} commission, plus du quart concourt à la lutte contre le changement climatique, et plus de 20% contribue à la préservation de la biodiversité et de la ressource ainsi qu'aux dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

L'épanouissement de tous les êtres humains concerne 17% des actions, puis, dans une moindre mesure, la cohésion sociale. Toutefois, ces 2 finalités concernent 31% des actions. Au regard des objectifs de développement durable, on observe que près de la moitié des actions a un impact sur la réduction des inégalités et la consommation et production responsable. Viennent ensuite les notions de santé et bien-être, de travail décent, de lutte contre le changement climatique et la préservation de la vie terrestre.

L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local [collectivités, associations...] et des partenaires institutionnels.

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018



**Direction de l'Environnement
et du Développement Durable**
Mission développement durable

Tél. 05 53 06 82 63

dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr

SITUATION

EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2018



**EMPLOI ECONOMIE
TOURISME
AFFAIRES EUROPÉENNES
ET COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE**

2^{ème}
Commission



LA 2^{ème}

COMMISSION ORGANIQUE



L'économie... Voici un thème sujet à débat, depuis très longtemps. Dans cette période actuelle, face aux défis environnementaux et sociaux nombreux, il est en effet nécessaire de se poser des questions, d'interroger nos modèles de développement construits autour de la croissance, des progrès technologiques, de la productivité, du libéralisme économique, de consommateurs effrénés des ressources de la planète et devenus souvent synonymes de disparités et d'injustices sociales à travers le monde.

Il est nécessaire de trouver et de promouvoir des modes de développement plus vertueux, plus durables et plus justes. Le Département peut jouer un rôle, sans doute mineur, face à des enjeux internationaux, et sachant qu'il peut intervenir dans le champ de l'agriculture et l'agroalimentaire, du tourisme, du bois et de la forêt en collaboration avec la Région.

Et il n'est pas en reste sur ces sujets, en témoigne les exemples décrits dans ce rapport, notamment concernant le tourisme, facteur économique essentiel et majeur pour notre département. De plus en plus la collectivité s'attache à soutenir un mode de développement touristique plus diffus sur le territoire et plus doux autour de son atout principal que sont ses paysages, avec un travail important pour développer et promouvoir les sentiers de randonnée, des vélos routes voies vertes pour ne citer que ces exemples, des modes d'itinérances douces.

De plus, le Département s'efforce à soutenir un développement de qualité avec l'obtention de différents labels de référence comme le pavillon bleu pour les sites de baignades départementaux ou le label « Villes et villages fleuris » pour valoriser notre patrimoine encore plus attrayant.

Il s'évertue également, par l'offre des différents sites départementaux, à permettre l'accès pour tous et en majorité gratuitement à des zones de loisirs bien équipées et offrant des services de qualité.

Au-delà du tourisme, le Département accompagne et suscite le développement de filières économiques, en réunissant les différents acteurs autour de projets innovants et exemplaires comme peut l'être par exemple le pôle d'excellence rural de la filière cuir. Ces actions développées avec succès permettent à la collectivité de promouvoir notre département au niveau national mais aussi au niveau européen, et à créer des collaborations enrichissantes avec d'autres collectivités.

Ces coopérations sont utiles et nécessaires : La Dordogne, dans un monde ouvert, ne peut pas vivre et se développer en vase clos, et les expériences d'ailleurs peuvent inspirer des acteurs pour de nouvelles actions à adapter à notre territoire, toujours dans le souci d'assurer un développement économique, créateur d'emplois pour nos concitoyens, mais plus à n'importe quel prix.

Carline Cappelletti
Présidente de la 2^{ème} Commission Organique

MÉTHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, se doit d'éditer chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté à l'Assemblée Départementale lors du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 8^{ème} édition porte sur les actions réalisées en 2017, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissent dans les éditions précédentes du rapport. Celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2017, représentatives de l'action des services.



Un comité de pilotage a été constitué et s'est réuni à 2 reprises afin de valider les orientations et suivre l'avancée des travaux. Il est composé des directeurs généraux adjoints, du Vice-Président chargé de la transition écologique, de la mobilité et du développement durable, des présidents des 6 commissions organiques et des directeurs. Il a notamment approuvé la présentation du rapport par commission organique. Ce choix permet de prêter une ambition plus politique à ce rapport en se détachant d'une présentation organisationnelle (par service).

Tous les services ont été interrogés via un questionnaire en ligne afin de recueillir leurs actions menées en 2017. Leur impact qualitatif sur les ODD n'a pas été mesuré. On estime seulement le fait qu'une action contribue ou non à l'atteinte des ODD.

La gouvernance est symbolisée par un pictogramme indiquant le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation de l'action, comme suit :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	Transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

menées en 2017

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

En Dordogne, département particulièrement rural, de nombreux bénéficiaires du RSA veulent créer ou ont créé une entreprise mais n'ont pas assez développé leur activité pour en vivre de façon autonome. C'est pourquoi le Département propose :

- un accompagnement et des conseils pour la création d'entreprise sous forme de rendez-vous individuel pour assurer les conditions de réussite de l'entreprise, l'autonomie financière et la sortie du dispositif RSA,
- une mise en relation des besoins d'emplois des entreprises avec les bénéficiaires du RSA.
- un suivi de la clause insertion sur certain marché (fibre optique),
- une communication des offres d'emplois vacantes des entreprises aux bénéficiaires du RSA.

Contact : Service de l'Economie



**110 allocataires accompagnés en 2017
soit une augmentation de 52% par rapport à 2016**

**PARTENAIRES
EXTERNES**

L'ENSEMBLE DES
PARTENAIRES
DE L'EMPLOI DU
TERRITOIRE
(POLE EMPLOI,
ESPACES ECONOMIE
EMPLOI, MISSIONS
LOCALES, MAISONS
DE L'EMPLOI,
ENTREPRISES À LA
RECHERCHE DE
PERSONNEL...)

PÔLE D'EXCELLENCE RURALE DE LA FILIÈRE CUIR EN PÉRIGORD

Le Pôle d'Excellence Rurale de la filière cuir en Périgord, labellisé par l'Etat en 2012, a pour objectif de faire face à la demande française de peaux de premiers choix. Le PER, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs de la filière, vise à :

- Augmenter la qualité des cuirs tout en améliorant le bien-être de l'animal et la rémunération de l'éleveur,
- Promouvoir et valoriser à la fois la production de peaux de veaux et de bovins adultes de race limousine, les savoir-faire en matière d'abattage et de traçabilité des peaux [par l'équipement des abattoirs de Thiviers et Ribérac] ainsi que des procédés de tannage [privilégier les techniques de tannage végétal],
- Organiser des circuits courts de l'élevage à l'utilisation finale.

Contact : Service de l'Economie



- **une centaine d'entreprises potentielles** [50 adhérents actuels au Cluster RESO'CUIR], dont certaines dans le haut de gamme,
- **4 800 emplois dans les métiers du cuir**, tels que la tannerie, la mégisserie, la ganterie, la maroquinerie, la reliure, la sellerie, la chaussure, la bourrellerie...
- les résultats sur la qualité des peaux de premier choix sont plus qu'encourageants : **47 % de peaux de premier choix en 2014, à 71 % fin 2017** expliqué par un dispositif de vaccination contre la teigne, intégralement pris en charge par le Département



SIGNALISATION D'INTÉRÊT LOCAL

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DU PATRIMOINE ROUTIER, PAYSAGER ET DES MOBILITÉS

Pour le Département, la qualité de la signalisation routière est une condition primordiale du confort et de la sécurité de l'usager. C'est pourquoi le service du Tourisme en partenariat avec le Pôle Territoire propose un accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre et/ou à niveau de leur signalisation touristique avec pour objectifs :

- mettre en conformité avec la loi Engagement National pour l'Environnement,
- limiter et réduire les pollutions visuelles sur les territoires,
- apporter une information routière et touristique homogène et cohérente.

Contact : Service du Tourisme

PARTENAIRES EXTERNES

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DU PATRIMOINE ROUTIER, PAYSAGER ET DES MOBILITÉS, DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE, DIRECTION DES SPORTS, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,



La randonnée sous toutes ses formes (ludique, sportive, culturelle, ...) est la première activité de pleine nature en France. Le Conseil départemental de la Dordogne, conformément aux exigences réglementaires qui ont confié aux Départements l'élaboration d'un Plan Départemental d'itinéraires de Promenade et de Randonnée, s'est attaché à mettre en réseau l'ensemble des sites remarquables et patrimoniaux du département.

A ce jour, 9 000 km de parcours sont inscrits et balisés au P.D.I.P.R., soit 95% du territoire couvert et 523 communes adhérentes.

Contact : Service du Tourisme



PARTENAIRES EXTERNES

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT, AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



menées en 2017

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION,

PARTENAIRES EXTERNES

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE, COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, COLLECTIVITÉS, LYCÉES AGRICOLES, PROFESSIONNELS DU PAYSAGE, ASSOCIATION VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le Département a obtenu en 2016 le Label National « Département Fleuri » récompensant le travail réalisé pour le déploiement du label VVF et l'implication de l'ensemble des services dans le développement touristique.

Pour encourager les collectivités dans la démarche du fleurissement, le Conseil départemental s'engage dans une nouvelle dynamique pour accompagner les communes à promouvoir leur territoire et avoir une reconnaissance auprès du grand public. Le Pôle Paysage et Espaces Verts accompagne les techniciens et les élus des Communes en leur permettant d'accéder à un réseau de compétences, à une charte des bonnes pratiques, à des formations, des outils de communication, des échanges entre praticiens...

Participation des communes engagées dans le label :

en 2012 : 43 communes - 12 labellisées
en 2017 : 87 communes - 36 labellisées

Contact : Pôle Paysage et Espaces Verts

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DU PATRIMOINE ROUTIER, PAYSAGER ET DES MOBILITÉS, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, SERVICE DE LA CONTRACTUALISATION

PARTENAIRES EXTERNES

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME TOURISME/PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA DORDOGNE, DÉPARTEMENTS LIMITROPHES, DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, RÉGION, ETAI, EUROPE

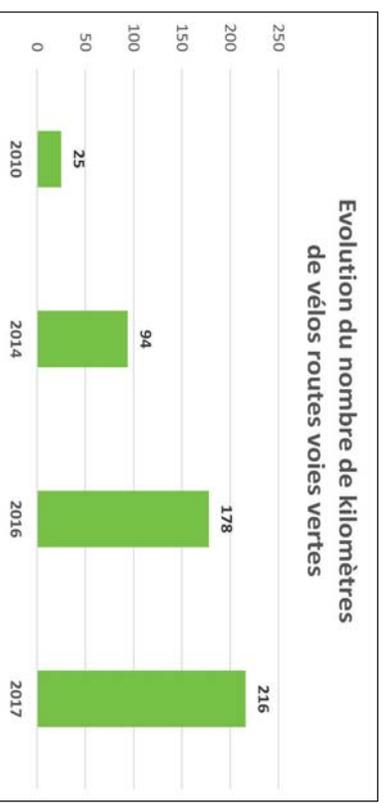
VELOS ROUTES VOIES VERTES

En Périgord, on dénombre quatre itinéraires inscrits au Schéma régional des Vélos Routes Voies Vertes (trois sont également inscrits au Schéma national) : la vallée de l'Isle V90, la vallée de la Dordogne V91, la Flow vélo [Thiviers - L'île d'Aix], et la Vallée du Cèou.

Contact : Service du Tourisme



Evolution du nombre de kilomètres de vélos routes voies vertes



LA DORDOGNE SANS PÉTROLE

PARTENAIRES EXTERNES

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES, COMMUNES,
OFFICES DE TOURISME,
PARC NATUREL RÉGIONAL
PÉRIGORD LIMOUSIN,
COMITÉS DÉPARTEMENTAUX
RANDONNÉE,
DÉPARTEMENTS
LIMITROPHES, RÉGION



Le Département valorise le développement du tourisme en mode de transports doux -sans voiture - au travers de « la Dordogne sans pétrole ». Cette carte indique comment il est possible de voyager en Dordogne sans voiture, grâce aux itinéraires pédestres et cyclistes, mais également aux trains et aux bus pour revenir.

Contact : Service du Tourisme



LABELS ET MARQUES OBTENUS PAR LE DÉPARTEMENT

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DE BÂTIMENTS,
DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE,
DIRECTION DE LA CULTURE,
DES SPORTS,
SERVICE DU TOURISME



Avec ses sites départementaux dédiés aux loisirs de pleine nature, le Conseil départemental de la Dordogne a fait le choix de mettre à la disposition des pérgourdirins et des touristes des espaces naturels et de loisirs de qualité.

Afin que ces sites soient accessibles à tous, des travaux d'aménagement ont été réalisés et ont permis d'obtenir la marque d'Etat Tourisme et Handicap pour les 4 Grands Sites de Baignade et Loisirs (ST-ESTÈPHE, LA JEMAYE, ROUFFIAC, GURSON). Cette marque a pour objectifs de garantir l'autonomie des personnes en situation de handicap, d'apporter une information fiable et objective sur la prestation touristique et développer et promouvoir une offre touristique adaptée. C'est un complément à la législation sur l'accessibilité et une démarche volontaire de la Collectivité.

Depuis plusieurs années, le Département mène également une politique touristique et environnementale volontariste afin de promouvoir son territoire et sa qualité de vie. C'est ainsi qu'il a obtenu le label PAVILLON BLEU -label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire- pour les sites du Grand étang de La Jemaye, du Lac de Gurson et du Grand étang de Saint-Estèphe .

Contact : Pôle Paysage et Espaces Verts

menées en 2017

COOPÉRATION AVEC LA CANTABRIE

Le Département a engagé un partenariat avec la Cantabrie sur le thème de la valorisation du patrimoine pariétal. Cette coopération s'est formalisée avec :

- la signature d'un protocole de coopération en Dordogne,
- l'adhésion à l'association européenne Chemins de l'Art Rupestre Préhistorique (CARP) inscrivant ainsi parmi les destinations des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, le Centre International de l'Art Pariétal Lascaux.

Contact : Service des Politiques Territoriales et Européennes

**PARTENAIRES
INTERNES**
SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE,
DIRECTION DU PATRIMOINE
ROUTIER, PAYSAGER ET DES
MOBILITÉS



**PARTENAIRES
EXTERNÉS**
PÔLE INTERNATIONAL
DE LA PRÉHISTOIRE,
INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE DE
PÉRIQUEUX,
LYCÉE MAINE DE BIRAN



DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

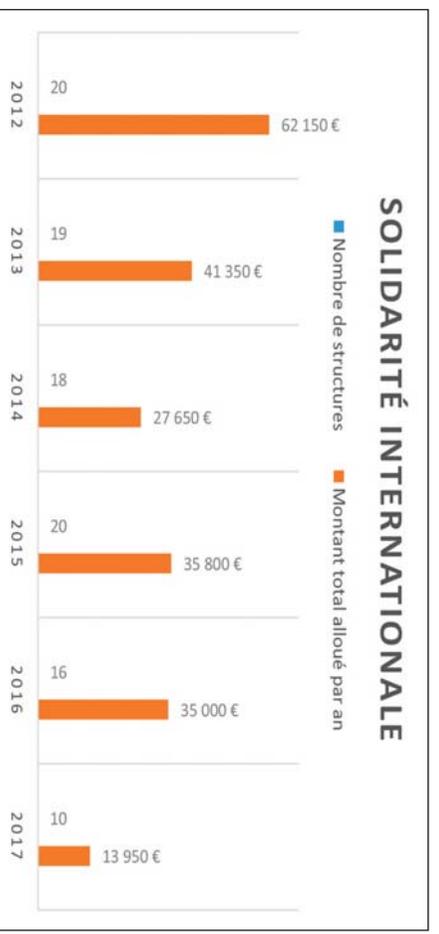
**PARTENAIRES
INTERNES**
SERVICE DE LA VIE
ASSOCIATIVE



Le Département accorde des aides afin de soutenir des initiatives locales de développement et de solidarité internationale [Europe, Inde, Palestine, Cameroun, Bénin, Burkina Faso, Togo...] ou d'actions locales éducatives visant à sensibiliser le territoire [animation et suivi des actions, gestion des subventions].
Le Département s'est également inscrit dans le cadre de l'évènement national «Festival des Solidarités» [ex Semaine de la Solidarité Internationale].

Contact : Service des Politiques Territoriales et Européennes

**PARTENAIRES
EXTERNÉS**
MAISONS
FAMILIALES ET RURALES
ET ASSOCIATIONS



PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET DES
SPORTS



PARTENAIRES EXTERNÉS

ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES, MAISONS
FAMILIALES ET RURALES
ET ASSOCIATIONS



Le Département mène des actions de sensibilisation à la citoyenneté européenne auprès des différents publics du territoire :

- animation, coordination et information auprès des services départementaux, des personnes, des associations, des organismes et collectivités locales;
- information communautaire généraliste et mise en œuvre de programmes de coopération territoriale européenne dans le cadre d'appels à projets européens;
- participation aux actions du Conseil Départemental Junior (CDJ) par l'animation de la commission Citoyenneté européenne et relations internationales, avec l'appui des Francas Dordogne;
- conception, réalisation et diffusion auprès des collèges du Département et autres partenaires d'une exposition "Parlons d'Europe" à l'occasion des 50 ans du traité de Rome.

- **Intervention auprès de 60 jeunes du CDJ : sensibilisation à la citoyenneté européenne**
- **Proposition de prêt gracieux de l'exposition Parlons d'Europe à l'ensemble des collèges du Département**



Contact : Service des Politiques Territoriales et Européennes

MOBILITÉ À L'INTERNATIONALE DES JEUNES EN MILIEU RURAL

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET DES
SPORTS



PARTENAIRES EXTERNÉS

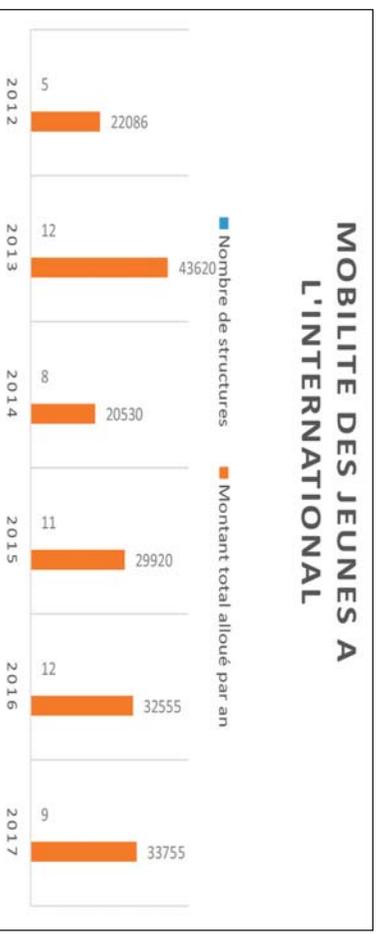
FRANCAS DORDOGNE,
RÉGION, DIRECTION
RÉGIONALE DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE
NOUVELLE AQUITAINE



- Le Département s'attache à développer la citoyenneté européenne et lever les freins à la mobilité à l'international pour les jeunes en milieu rural grâce :
- au soutien financier départemental apporté aux structures publiques et privées organisatrices ;
 - à la participation à la mise en œuvre et au suivi de programmes « Concertation régionale des chantiers de jeunes bénévoles » avec la DRJSCS, et « la plateforme régionale de la mobilité européenne et internationale des jeunes « SO Mobilité », le projet de plateforme pour la mobilité des jeunes du Pays du Périgord Vert.

Contact : Service des Politiques Territoriales et Européennes

MOBILITE DES JEUNES A L'INTERNATIONAL



Présentation détaillée

d'une action phare

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le label des Villes et Villages Fleuris, qui fêtera bientôt son 60^{ème} anniversaire, mobilise des centaines de communes en France. Durant toutes ces années le label VVF a tenu compte des attentes des citoyens.

Ce label s'engage aujourd'hui en France comme en Dordogne sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

La Dordogne est aujourd'hui reconnue « Département Fleuri » pour l'exemplarité de son accompagnement des communes à l'attention du Label Villes et Villages Fleuris.

Le Pôle Paysage Espaces Verts animateur de la démarche, propose une assistance technique, un accompagnement personnalisé des communes, des sessions de formation spécifiques, voyages d'études... ainsi qu'un site dédié riche en informations.

Cette récompense est le fruit d'un travail partagé avec l'ensemble des acteurs, les collectivités, la filière paysage, les services départementaux, l'Agence Technique Départementale, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, le Comité Départemental du Tourisme. Elle exprime un engagement fort du Département, de ses élus et techniciens. Aujourd'hui, c'est un véritable réseau de compétences qui se met en place.

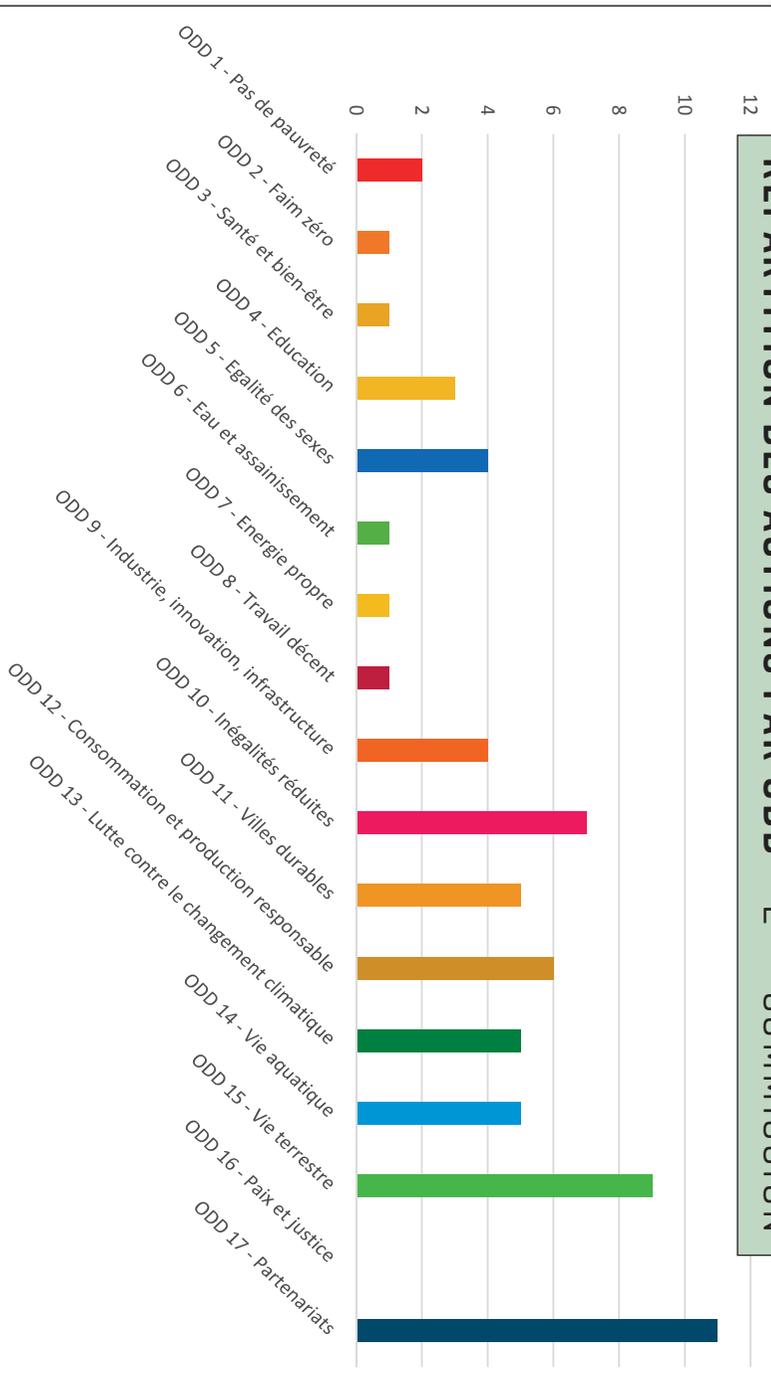
A travers le Label Villes et Villages Fleuris, le Département se donne pour mission de valoriser l'identité paysagère locale, dans le respect et l'excellence environnementale, pour offrir et donner aux visiteurs une bonne raison de séjourner dans notre Département et aux Périgourdiens un meilleur cadre de vie.

Le Label Villes et Villages Fleuris est connu et reconnu par tous et au-delà de nos frontières, il permet aux collectivités de développer leur attractivité, de créer du lien social autour de projets environnementaux.

Reconnu pour son ingénierie, le Pôle Paysage et Espaces Verts est d'ailleurs, régulièrement sollicité par d'autres collectivités pour présenter la politique environnementale et paysagère de notre Département et l'accompagnement dispensé auprès des villes et villages de Dordogne.

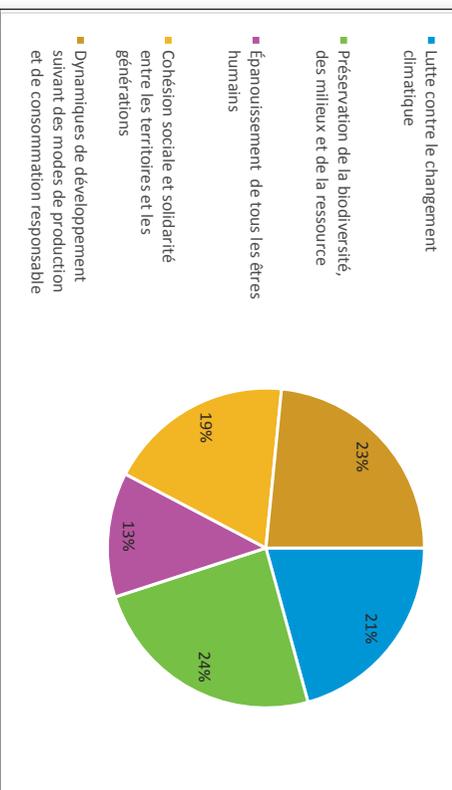


RÉPARTITION DES ACTIONS PAR ODD - 2^{ème} COMMISSION



ACTIONS PAR FINALITÉ - 2^{ème} COMMISSION

Proportion d'actions contribuant aux 5 finalités du développement durable - 2^{ème} Commission



Sur les 11 actions présentées dans ce rapport pour la 2^{ème} commission, près d'1/4 concourt à la préservation de la biodiversité et de la ressource ainsi qu'aux dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable. Un peu plus de 20% des actions contribue à la lutte contre le changement climatique, et 19 % participe à la cohésion sociale. L'épanouissement de tous les êtres humains concerne 13% des actions.

Au regard des objectifs de développement durable, on observe que la majorité des actions a une incidence sur la protection de la vie terrestre, la réduction des inégalités et la consommation et production responsable.

L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local [collectivités, associations...] et des partenaires institutionnels.

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018



**Direction de l'Environnement
et du Développement Durable**

Mission développement durable

Tél. 05 53 06 82 63

dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr

SITUATION

EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2018



3^{ème}

Commission

SOLIDARITÉ
SANTÉ
INSERTION
FAMILLE
ENFANCE

LA 3ème

COMMISSION ORGANIQUE



L'humain est au cœur des problématiques de développement durable. Assurer l'équité sociale, c'est offrir des conditions de vie justes et équitables pour tous les hommes et femmes, afin qu'ils puissent accéder à leurs besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se soigner, avoir une activité, s'instruire...

L'action sociale et médico-sociale menée par le Département s'inscrit donc par nature dans la démarche de développement durable. Elle s'attache ainsi, de manière volontariste et construite, à accentuer le périmètre de ses interventions, à innover en terme de méthodes et à proposer des actions pour de nouveaux publics.

En 2017, le point commun des projets poursuivis ou nouvellement mis en œuvre a été de tendre vers un meilleur épanouissement de tous les êtres en ciblant les publics fragiles bien sûr, mais aussi les agents départementaux, les jeunes retraités, ainsi que l'accès à la culture des enfants mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Nous pouvons citer en exemple le programme initiative pour l'emploi des jeunes qui a permis au Département de mettre en œuvre l'opération « Repérer, coordonner et proposer un parcours d'accompagnement des jeunes Neither in Employment nor in Education nor Training » pour lesquels la rupture avec la sphère extérieure s'accompagne d'un repil sur soi et d'absence de perspectives. Repérer et accompagner ces jeunes est donc apparu comme un enjeu essentiel dans notre département.

Autre initiative, le Département a mis en place une expérimentation, par le biais de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, pour offrir une solution à toutes les personnes en situation de handicap qui ne bénéficient pas de l'accompagnement dont elles ont besoin, par défaut de place ou de structure adaptée.

Au-delà des situations individuelles, la "réponse accompagnée pour tous" vise à faire évoluer les dispositifs existants pour les adapter aux besoins et à susciter des innovations.

Le développement durable s'ancre de plus en plus dans nos démarches usuelles et favorise les déclinaisons. Respecter et aller vers les autres sont des valeurs républicaines durablement liées à l'action sociale départementale.

Marie-Lise MARSAT
Présidente de la 3ème Commission Organique

MÉTHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, se doit d'éditer chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté à l'Assemblée Départementale lors du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 8^{ème} édition porte sur les actions réalisées en 2017, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissent dans les éditions précédentes du rapport. Celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2017, représentatives de l'action des services.



Un comité de pilotage a été constitué et s'est réuni à 2 reprises afin de valider les orientations et suivre l'avancée des travaux. Il est composé des directeurs généraux adjoints, du Vice-Président chargé de la transition écologique, de la mobilité et du développement durable, des présidents des 6 commissions organiques et des directeurs. Il a notamment approuvé la présentation du rapport par commission organique. Ce choix permet de prêter une ambition plus politique à ce rapport en se détachant d'une présentation organisationnelle (par service).

Tous les services ont été interrogés via un questionnaire en ligne afin de recueillir leurs actions menées en 2017. Leur impact qualitatif sur les ODD n'a pas été mesuré. On estime seulement le fait qu'une action contribue ou non à l'atteinte des ODD.

La gouvernance est symbolisée par un pictogramme indiquant le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation de l'action, comme suit :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	Transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

menées en 2017

RENOUVELLEMENT DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL

EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP POUR LA PÉRIODE 2017-2022

PARTENAIRES
INTERNESDIRECTION DE LA
CULTURE, DE LA
JEUNESSE ET DES
SPORTS ET SERVICE
DU TOURISME

L'élaboration du nouveau schéma, qui définit les grandes orientations de la politique du Département pour les cinq ans à venir, a fait l'objet d'une démarche participative, associant une centaine d'acteurs du secteur du handicap via des groupes de travail.

Le projet ainsi établi a donné lieu à une consultation du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), instance regroupant notamment des représentants de personnes handicapées et de leurs familles. Le document adopté par l'assemblée départementale en novembre 2017 pour la période 2017-2022 fixe 4 grands axes majeurs, déclinés en 19 actions.

Contact : Pôle Personnes Handicapées

PARTENAIRES
EXTERNÉSACTEURS DU
SECTEUR DU HANDICAP5^{ÈME} APPEL À PROJETS CULTURELS EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUXPARTENAIRES
EXTERNÉSAGENCE CULTURELLE
DÉPARTEMENTALE,
AGENCE RÉGIONALE DE
SANTÉ ET DIRECTION
RÉGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES NOUVELLE
AQUITAINE

Le Département émet un appel à projet pour permettre à des établissements pour adultes handicapés de la Dordogne de bénéficier de l'appui technique et logistique de l'Agence Culturelle Départementale, tant dans la conception que la réalisation du projet. Ces projets, permettent un triple changement de regard :

- des résidents sur eux-mêmes, qui se découvrent capables de prendre part à la réalisation d'une œuvre artistique ;
- des professionnels sur les résidents, en sortant du cadre quotidien de l'accompagnement ;
- du grand public sur le handicap, ces projets devant associer autant que possible des partenaires extérieurs [école, centre de loisirs, ...] et les restitutions étant souvent ouvertes au public du territoire.

En 2017, 5 établissements ont pu bénéficier de ce dispositif.

Contact : Pôle Personnes Agées



TÉLÉASSISTANCE DÉPARTEMENTALE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES

PARTENAIRES
INTERNESSERVICE DE LA
COMMANDE PUBLIQUE
ET DES MARCHÉS

Souhaitant permettre au plus grand nombre de rester à domicile dans les meilleures conditions, et cela malgré la perte d'autonomie, le Département a pris l'initiative d'assurer une téléassistance sur l'ensemble du territoire. Depuis 2008, ce service, délégué à l'association CASSIOPEA, est en constante progression, indicateur du vieillissement de la population et de l'isolement des personnes âgées.

Le Département couvre une partie du coût de ce service. L'usager paie une somme modeste en fonction du ticket modérateur. C'est un service d'écoute et de régulation qui permet d'éviter l'isolement de la personne et les hospitalisations inopportunes.

2 820 bénéficiaires de l'APA et de la PCH représentent 48% des adhérents au service de téléassistance.

Contact : Pôle Personnes Agées

PARTENAIRES
EXTERNÉSASSOCIATION
CASSIOPEA, SERVICE
DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE
SECOURS

EXPÉRIMENTATION "UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS"

En 2017, une expérimentation a été mise en place pour offrir une solution à toutes les personnes en situation de handicap qui ne bénéficient pas de l'accompagnement dont elles ont besoin, par défaut de place ou de structure adaptée.

Pour atteindre cet objectif, la Maison Départementale des Personnes Handicapées peut réunir tous les partenaires susceptibles d'apporter tout ou partie d'une solution. Au-delà des situations individuelles, la "réponse accompagnée pour tous" vise à faire évoluer les dispositifs existants pour les adapter aux besoins et à susciter des innovations.

Les premiers résultats sont attendus en 2018.

Contact : Pôle Personnes Handicapées - MDPH



CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS EN DORDOGNE

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DE LA COMMUNICATION,
DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX,
DIRECTION DES SPORTS

En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, l'ensemble des acteurs de la prévention de la perte d'autonomie est réuni au sein d'une conférence pour favoriser la synergie de tous les financements consacrés à la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées et déclinés dans un Programme coordonné touchant 6 axes d'intervention prioritaires, tels que fixés par la loi.

En 2017 :

- **33 actions de prévention retenues** au titre des axes pour l'accès à l'équipement et à l'aide technique individuelle, ainsi que le soutien aux services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) ;
- **27 structures financées** pour mener ces actions pour un montant de 589 000 € ;
- **22 Résidences en autonomie** [ex foyer logement ou RPA] contribuent à cet effort de prévention pour 274 707 €.

Contact : Pôle Personnes Agées



PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL FAMILIAL À CARACTÈRE SOCIAL

PARTENAIRES INTERNES

SERVICE DE L'HABITAT, SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DIRECTION DE LA COMMUNICATION

227 particuliers ou couples ont un agrément d'accueillant familial leur permettant d'héberger à titre onéreux des personnes âgées ou des adultes handicapés pour une capacité de d'accueil de 534 places.

Le Département apporte son soutien et son conseil auprès des collectivités qui portent des projets de création de maisons d'accueillants familiaux. A ce jour, 3 maisons sont opérationnelles et deux projets en cours d'étude sur Jumilhac et Saint Pierre d'Eyraud.

Contact : Pôle Personnes Agées



menées en 2017

LA CLAUSE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

PARTENAIRES
INTERNES

DIRECTION DU PATRIMOINE
ROUTIER, PAYSAGER ET DES
MOBILITÉS, DIRECTION DU
PATRIMOINE BÂTI,
DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION ET DU
NUMÉRIQUE, SERVICE DE LA
COMMANDE PUBLIQUE ET
DES MARCHÉS, SERVICE
DES ACHATS

La clause d'insertion est un dispositif innovant et efficace relatif aux marchés publics pour promouvoir dans l'emploi les personnes qui en sont éloignées. Il s'agit de réserver une partie des heures de main-d'œuvre des travaux d'un chantier à l'embauche de ces personnes. La notion de personne éloignée de l'emploi recouvre principalement les allocataires du RSA et des minima sociaux, les demandeurs d'emploi de longue durée [12 mois], les jeunes peu ou pas qualifiés, les personnes en situation de handicap.

En 2017, le Pôle RSA-LCE a continué à travailler sur des marchés internes au Département mais a également répondu au souhait des élus départementaux de développer la clause d'insertion auprès des communes, des communautés de communes, des établissements publics et parapublics. Le Pôle RSA-LCE est intervenu sur 4 chantiers qui posent la clause d'insertion comme une condition d'exécution du marché [article 38.1].

Pour la première fois, le Pôle RSA-LCE a accompagné une Communauté de Communes sur un marché qui pose l'insertion sociale comme l'objet même du marché [article 28]. Il est à noter que ces 5 chantiers s'étaient sur 2017 et 2018. En outre, le Pôle RSA-LCE a conventionné avec 2 syndicats, 4 communes et 4 communautés de communes.

Ces conventions proposent l'ingénierie du Département en matière de clause d'insertion sur 8 marchés qui ont été publiés ou qui vont l'être.

23 personnes concernées pour des missions de durée variable, soit 5 077 heures d'insertion.

Contact : Pôle RSA-Lutte contre l'exclusion

PARTENAIRES
EXTERNÉS

ETABLISSEMENTS
PUBLICS DE
COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE,
STRUCTURES D'INSERTION
PAR L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE (SIAE),
PARTENAIRES DE L'EMPLOI

L'ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION BUDGÉTAIRE

PARTENAIRES
EXTERNÉS

BANQUE DE FRANCE,
CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES, MUTUELLE
SOCIALE AGRICOLE,
ORGANISMES CARITATIFS

Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) et les Mesures d'Aide Educative Sociale et Familiale (MAESF) sont mises en place depuis le 15 mars 2009. La MASP s'adresse à toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et/ou familiales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources. Les MAESF visent à aider les parents dans la gestion de leur budget au quotidien afin de prendre en compte les besoins des enfants. Ce sont des mesures administratives contractuelles qui requièrent l'adhésion du bénéficiaire. Pour ouvrir droit à une de ces mesures, la personne doit, par ailleurs, remplir les conditions suivantes : - être majeure et bénéficiaire d'au moins une des 28 prestations fixées par le décret - adhérer à la mesure proposée - être en capacité, au terme de la mesure, de pouvoir gérer à nouveau seule ses prestations sociales et/ou familiales.

187 mesures en 2017, dont 164 MASP et 23 MAESF.

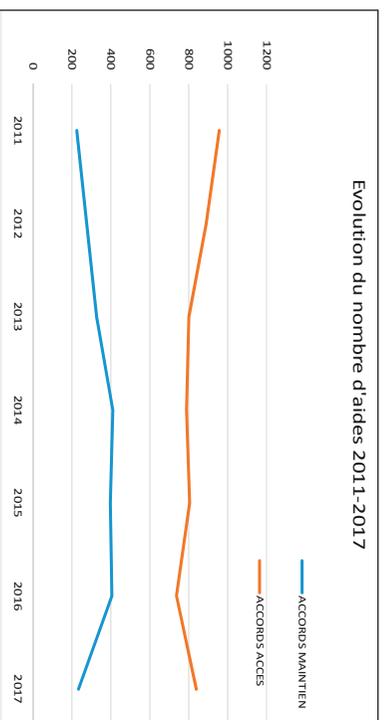
Contact : Pôle RSA - Lutte contre l'exclusion



L'ACCÈS OU LE MAINTIEN DANS UN LOGEMENT AVEC LA MOBILISATION DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

En lien avec les travailleurs sociaux des Unités Territoriales, des associations œuvrant dans le domaine et de nombreux partenaires institutionnels [Etat, fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux, etc.], le dispositif du Fonds de Solidarité pour le Logement [FSL], piloté par le Département, permet le traitement des situations individuelles pour l'accès ou le maintien dans un logement de personnes défavorisées. L'intervention de ce dispositif est inscrite au Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées [PDALHPD]. Le FSL demeure un outil majeur de la politique du logement en faveur des personnes défavorisées qui s'articulent autour d'aides directes à ces personnes et d'aides à des organismes chargés de les accompagner dans leurs difficultés et ou démarches.

En 2017, les aides directes à l'accès au logement accordées aux personnes ont fait l'objet de plus de 800 demandes et de plus de 200 demandes pour les aides au maintien dans le logement.



Les organismes soutenus par le FSL ont pour missions de mettre en œuvre :

- des Accompagnements Sociaux Liés au Logement (ASLL) permettant notamment la recherche d'un logement adapté à la problématique de la personne (santé, composition familiale, budget, etc.). Il est observé que les travailleurs sociaux du Département restent très majoritairement les prescripteurs de ces mesures dont le nombre reste stable : **318 [y compris en structures d'hébergement] par an.**

- des enquêtes dans le cadre d'expulsions locatives. En 2017, le FSL a permis de financer la réalisation de près de **533 enquêtes et 33 protocoles de règlement ont été mis en place.** Ces enquêtes sont sollicitées par La Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions [CCAPEX], copilotée par l'Etat et le Département. La CCAPEX a fait l'objet de 555 saisines dont 312 relevant du parc social et 243 du parc privé.

- le dispositif de sous-location avec bail glissant. **33 situations ont été prises en charge en 2017.** Au total, 4.591 ménages ont sollicité une aide auprès du FSL en 2017. Ces demandes ont donné lieu à l'attribution d'un montant global d'aides de 783.062 €..

En outre, **la Commission d'Orientation Relogement a traité 175 situations en 2017**, qui ont donné lieu à la saisine des différents dispositifs du PDALHPD.

Contact : Service de l'Habitat



**PARTENAIRES
EXTERNES**

SERVICES DE L'ETAT,
CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES,
MUTUELLE SOCIALE
AGRICOLE, BAILLEURS
SOCIAUX, CENTRES
COMMUNAUX D'ACTION
SOCIALE, FOURNISSEURS
D'ÉNERGIE ET DE
TÉLÉPHONE

menées en 2017

INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES (IEJ)

Le programme IEJ permet le repérage et l'accompagnement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ne sont ni en formation, ni scolarisés, ni en emploi. Le repérage est réalisé en grande partie par les 3 clubs de prévention du département, ainsi que par les travailleurs sociaux de secteurs. Ils sont ensuite suivis et accompagnés au niveau des plateformes départementales.

- **321 jeunes bénéficiaires sur les 3 ans de programme.**

Contact : Pôle Aide Sociale à l'Enfance

**PARTENAIRES
EXTERNES**
CLUBS DE PRÉVENTION,
ÉDUCATEURS,
MISSIONS LOCALES,
PÔLE EMPLOI,
ÉDUCATION NATIONALE ET
ORGANISMES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE



BILAN SANTÉ POUR LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

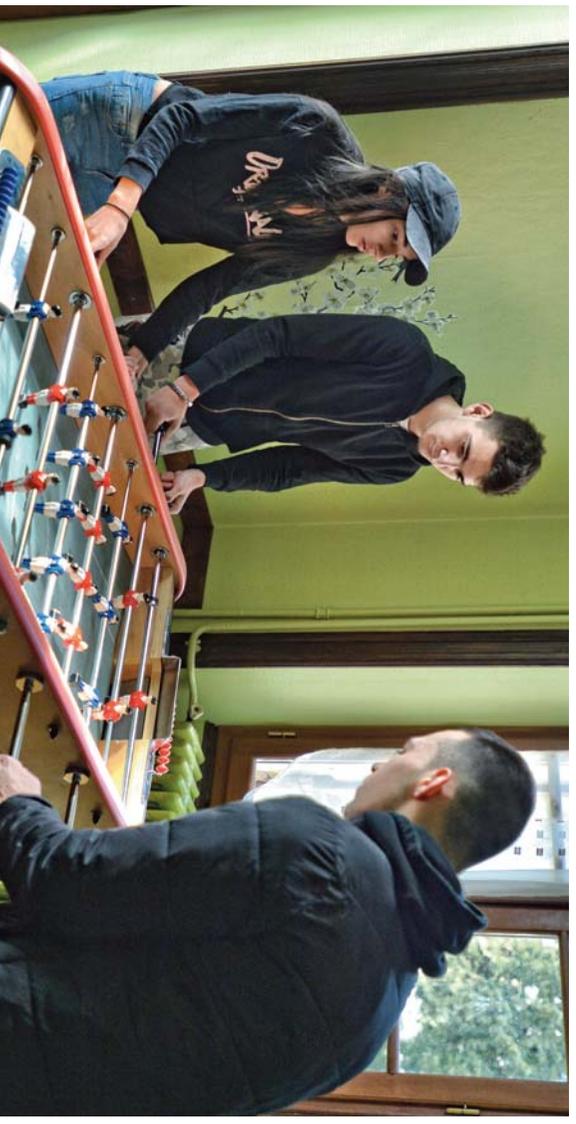
Les jeunes mineurs non accompagnés arrivant dans le département peuvent bénéficier d'un bilan de santé et d'exams médicaux pendant la période d'évaluation de leur minorité et de leur isolement.

Parallèlement, une demande d'Aide médicale de l'Etat est effectuée pour ces jeunes.

15 mineurs ont bénéficié de ce parcours en 2017.

Contact : Pôle Aide Sociale à l'Enfance

**PARTENAIRES
EXTERNES**
CENTRE D'EXAMEN DE SANTÉ
DE LA CAISSE PRIMAIRE
D'ASSURANCE MALADIE
ET CENTRE DE LUTTE
ANTI-TUBERCULEUSE



SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET À LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

**PARTENAIRES
EXTERNES**
GESTIONNAIRES ET
DIRECTRICES DES
ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DE JEUNES ENFANTS



Le Plan National Santé Environnement [PNSE], décliné au niveau régional, a défini l'amélioration de la qualité de l'air intérieur comme un axe de travail prioritaire en particulier dans les lieux accueillant de jeunes enfants et des femmes enceintes. C'est pourquoi, le pôle PMI – PS a mis en place plusieurs actions :

- organisation d'une conférence le 17 mai 2017 au centre de la communication de Périgueux sur la santé environnementale avec l'intervention du Dr FARBOS,
- élaboration d'un module sur la santé environnementale dans la formation initiale des assistants maternels [démarrage en 2018],
- intégration de critères concernant le respect d'un environnement sain dans les évaluations de l'agrément des assistants maternels ainsi que dans l'évaluation et le suivi de l'agrément des établissements d'accueil du jeune enfant,
- participation à la mise en place du nettoyage écologique au sein des services du Département.

**Formation sur la santé environnementale
auprès de 33 professionnels de PMI.**

**Contact : Pôle Protection Maternelle
et Infantile - Promotion de la Santé**



RÉALISATION DES BILANS DE SANTÉ EN ÉCOLES MATERNELLES

**PARTENAIRES
EXTERNES**
EDUCATION NATIONALE
ET L'INSTANCÉ RÉGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
PROMOTION DE LA SANTÉ
NOUVELLE-AQUITAINE



La PMI-PS est chargée de réaliser un bilan de santé des enfants de 4 ans auprès des élèves de moyenne section de maternelle : dépistages visuels, auditifs, de corpulence, dentaire, de développement, avec un examen médical en présence des parents. L'objectif est de repérer au plus tôt des troubles du développement ou des troubles de santé afin de proposer une prise en charge adaptée le plus précocement possible.

- **90% des élèves de 4 ans ont bénéficié d'un dépistage auditif,**
- **73% d'un dépistage visuel, 66 % d'un examen médical,**
- **Au total, 8 445 actes de santé ont été réalisés.**

Contact : Pôle Protection Maternelle et Infantile - Promotion de la Santé

menées en 2017

INTERVENTION SUR LA SANTÉ AFFECTIVE ET SEXUELLE

Les 5 Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) proposent des interventions d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des élèves de collèges et lycées du département, ainsi qu'auprès de centres de jeunes et autres établissements spécialisés. L'objectif est de permettre aux jeunes et aux adultes de mieux appréhender et de mieux maîtriser leur vie affective et sexuelle, d'éviter les grossesses non désirées et de réduire le risque des infections sexuellement transmissibles.

339 séances d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès de 5 379 participants, soit une augmentation de 12% de séances par rapport à 2016.

Contact : Pôle Protection Maternelle et Infantile – Promotion de la Santé



PARTENAIRES EXTERNES
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE (CPEF), EDUCATION NATIONALE ET L'INSTANCe REGIONALE D'EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

EXTENSION DES CONSULTATIONS PRÉ ET POST-NATALES ET DE CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES DE PMI

Les CMS de Montpon, Thenon et Mussidan ont été équipés d'une salle dédiée aux consultations pré et post-natales et de contraception. L'objectif est d'élargir l'offre de soins en matière de suivi pré et post-natal ainsi qu'en contraception, au plus proche de la population. Le projet est d'étendre progressivement l'ouverture de nouvelles consultations (Verget en 2018).

Au total, 1 143 actes de sages-femmes réalisés en 2017.

Contact : Pôle Protection Maternelle et Infantile – Promotion de la Santé

PARTENAIRES INTERNES
UNITÉS TERRITORIALES

PARTENAIRES EXTERNES
MATERNITÉS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE



PROMOTION DE LA VACCINATION

PARTENAIRES INTERNES

PÔLE AIDE SOCIALE À L'ENFANCE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET SERVICE REPROGRAPHIE



Dans le cadre de la promotion de la vaccination par le centre départemental de vaccination, l'infirmière du centre intervient deux fois par an auprès des étudiants du Campus Universitaire Dordogne Périgord pour des actions de sensibilisation à la vaccination. Le Centre a également participé à la Semaine Européenne de la Vaccination qui s'est déroulée du 23 au 29 avril 2017 :

- diffusion de documentation auprès des crèches, des relais d'assistants maternels, des assistants familiaux,
- exposition et animation au Centre Hospitalier de Périgueux, à la Gare SNCF de Périgueux et au Collège de Saint-Astier,
- organisation d'une Journée Portes Ouvertes au Centre Départemental de Vaccination.

156 étudiants vus au Campus universitaire et création de 86 carnets électroniques de vaccination,
55 personnes rencontrées au CHU Périgueux et 35 personnes à la gare SNCF de Périgueux,
100 élèves au Collège Saint-Astier,
23 personnes rencontrées au Centre Départemental de Vaccination,
360 assistants familiaux informés.

Contact : Pôle Protection Maternelle et Infantile – Promotion de la Santé

EDUCATION À LA SANTÉ AUPRÈS DES ENFANTS EN ÉCOLES MATERNELLES

PARTENAIRES INTERNES

PÔLE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



Le Pôle PMI -Promotion de la Santé développe des interventions dans les écoles maternelles auprès des élèves de moyenne section. Elles portent sur les principes de base d'hygiène de vie : l'hygiène bucco-dentaire, l'alimentation, le sommeil et les accidents domestiques. Elles se sont déroulées en 2017 sur les secteurs des Unités territoriales de Périgueux, Bergerac, Mussidan, Hautefort et Nontron.

En 2017, 602 séances d'éducation,
2 273 enfants concernés dans 140 écoles maternelles,
soit 62% des élèves de moyenne section du département.

Contact : Pôle Protection Maternelle et Infantile – Promotion de la Santé

DÉPISTAGE DE LA TUBERCULOSE

PARTENAIRES EXTERNES

ASSOCIATIONS, CENTRES DE DÉTENTION, CENTRES HOSPITALIERS DE PÉRIGUEUX ET BERGERAC, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE ASSOCIATIONS, CENTRES DE DÉTENTION, CENTRES HOSPITALIERS DE PÉRIGUEUX ET BERGERAC, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Le Département dispose de la compétence déléguée de lutte contre la tuberculose. A ce titre, il oriente son action, par le biais du Centre de Lutte Antituberculeuse, vers les personnes les plus à risque vis-à-vis de la tuberculose. Des radiographies pulmonaires de dépistage sont réalisées en milieu carcéral auprès des détenus. Des conventions sont par ailleurs conclues avec les associations travaillant auprès des publics précaires pour proposer un dépistage de la tuberculose à leurs bénéficiaires [migrants, primo-arrivants...].

En 2017, 690 radiographies pulmonaires ont été réalisées, dont 377 auprès des détenus de la Maison d'Arrêt de Périgueux et du Centre de Détention de Neuvic et 313 auprès de publics précaires.

Contact : Pôle Protection Maternelle et Infantile – Promotion de la Santé



Présentation détaillée

d'une action phare

PROGRAMME INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

« Initiative pour l'Emploi des Jeunes » finance les actions en faveur des jeunes de moins de 26 ans, sans emploi, ne suivant ni études, ni formation (NEET : Neither in Employment nor in Education nor Training). Ce programme, unique en France et reconnu au niveau national, bénéficie de fonds européens.

Dans le cadre de ce programme, qui a débuté au 1er janvier 2015 et s'est achevé au 31 décembre 2017, le Département a mis en œuvre l'opération « Repérer, coordonner et proposer un parcours d'accompagnement des jeunes NEET ».

En effet, pour ces jeunes, la rupture avec la sphère extérieure s'accompagne de repli sur soi et d'absence de perspectives. Repérer et accompagner ces jeunes est donc apparu comme un enjeu essentiel dans notre département.

Cela s'est concrétisé par l'organisation de deux types d'intervention :

Les clubs de prévention :

Il en existe 3 sur le Département : Le Chemin à Périgueux, l'Atelier à Bergerac et l'itinérance à Sarlat-la-Caneda.

Le repérage s'effectue grâce au travail de rue qui est le cœur de métier de la prévention spécialisée. Les jeunes repérés sort, s'ils le souhaitent, orientés sur les plateformes territoriales et les chantiers éducatifs. Ceux-ci sont également organisés par les clubs de prévention, en lien avec le secteur associatif et les collectivités territoriales.

Ainsi, la réalisation d'un chantier éducatif mené sur le territoire de Sarlat en 2015, 2016 et 2017, a consisté à la mise en œuvre d'un festival intitulé "Ecaussystème" avec des actions de sensibilisation sur les questions de développement durable notamment le tri sélectif, l'éco-citoyenneté ou encore le commerce équitable. De même en 2016, sur Coulaunieux-Chamiers, un chantier éducatif s'est effectué sur le thème de la permaculture en lien avec des producteurs en agriculture biologique.

Enfin sur Bergerac, un chantier a été réalisé sur l'aménagement des berges de la Dordogne durant lequel les jeunes ont nettoyé des berges, consolidé des bassins ou encore ont effectué un comptage de poissons, etc. Ce chantier a également été l'occasion de les sensibiliser aux questions environnementales au travers du travail sur l'écosystème avec la plantation d'arbustes, l'entretien des espaces verts, ...

Les plateformes territoriales

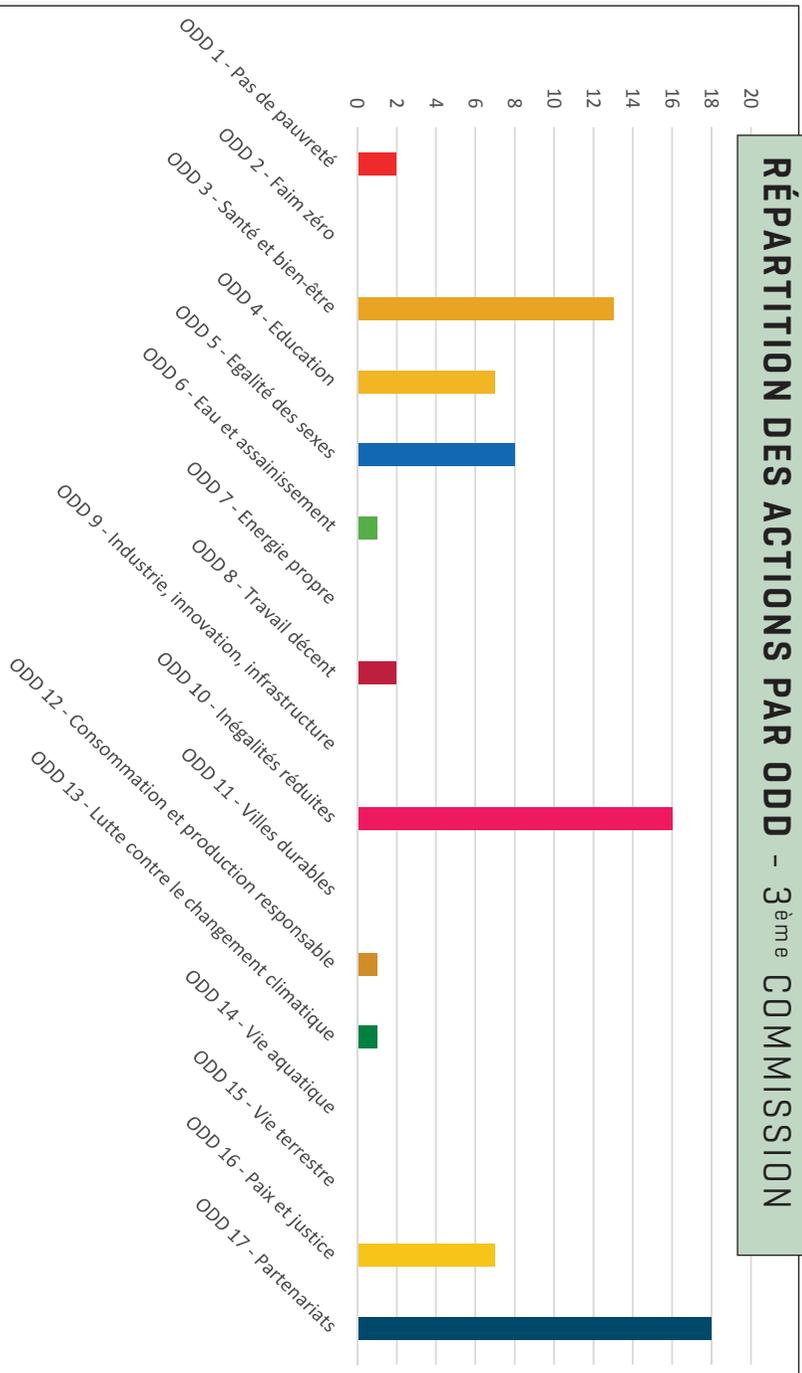
Elles se sont réunies environ une fois par mois. Il existe 4 plateformes sur le département : Périgueux, Bergerac, Sarlat/Hautfort et Mussidan/Ribérac/Nontron.

Elles sont composées de l'ensemble des partenaires pouvant intervenir dans l'accompagnement des jeunes NEET : Unités territoriales, Clubs de Prévention, Missions Locales, Pôle Emploi, Education Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse...

Leur but est de proposer une orientation pour les jeunes qui sont présentés (retour à l'école, entrée en formation, accompagnement vers l'emploi, suivi mission locale dans le cadre de la Garantie Jeune, suivi santé...)

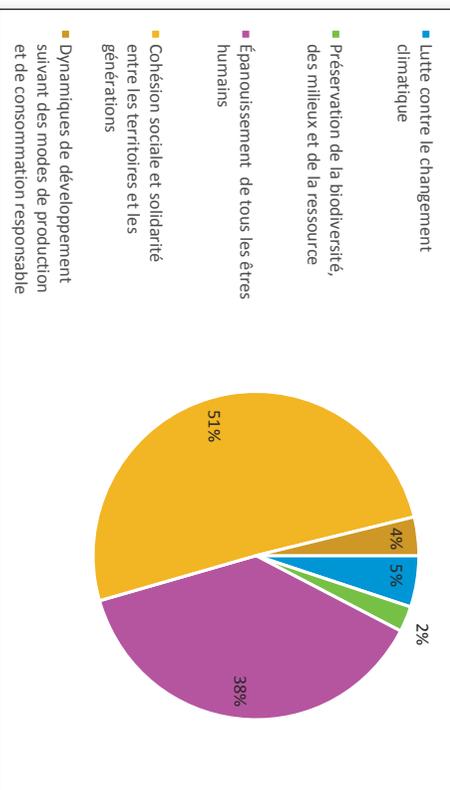
Au total, « Initiative pour l'Emploi des Jeunes » a permis de repérer et d'accompagner, sur 3 ans, 321 jeunes vers une resocialisation, une reprise de liens sociaux et la construction d'un projet d'autonomie.

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR ODD - 3^{ème} COMMISSION



ACTIONS PAR FINALITÉ - 3^{ème} COMMISSION

Proportion d'actions contribuant aux 5 finalités du développement durable - 3^{ème} Commission



Sur les 18 actions présentées dans ce rapport pour la 3^{ème} commission, plus de la moitié concourt à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, ce qui est en toute adéquation avec la politique de la commission. 38% des actions concourent également à l'épanouissement de tous les êtres humains. Les autres finalités du développement durable sont très secondaires dans toutes ces actions sociales.

Au regard des objectifs de développement durable, on observe que la grande majorité des actions concernent les domaines des inégalités et de la santé et du bien-être. Dans une moindre mesure, elles impactent également l'égalité des sexes, l'éducation et la paix et la justice.

L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local [collectivités, associations...] et des partenaires institutionnels.

NOTE

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018



**Direction de l'Environnement
et du Développement Durable**
Mission développement durable

Tél. 05 53 06 82 63

dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr

SITUATION

EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2018



**AGRICULTURE
FORÊT
AMÉNAGEMENT RURAL
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

4^{ème}

Commission



LA 4^{ème}

COMMISSION ORGANIQUE



La commission que j'ai l'honneur de présider recouvre des compétences qui sont au cœur de la notion même de développement durable. Elle travaille à ce titre en toute transversalité avec les autres commissions. L'agriculture, la forêt, la biodiversité, le climat sont autant d'enjeux pour nos modes de vie qui pourraient bien se voir bouleverser à l'avenir. Ce sont des sujets d'actualité quasi quotidiens maintenant : la dérégulation du climat, la chute vertigineuse de la biodiversité, les problèmes de santé liés aux pollutions de notre environnement que ce soit l'air, l'eau, l'alimentation, l'accès à l'énergie, bref, les problématiques sont nombreuses.

Face à ses enjeux, le Département n'est pas en reste. Pourtant, il possède très peu de compétences propres sur ces sujets. Cela ne l'empêche pas d'agir activement, sous l'impulsion du Président qui souhaite faire du Département un territoire d'excellence environnementale.

Avec les autres membres de la commission, je suis le témoin de l'engagement et des actions quotidiennes des services départementaux lors de l'analyse des dossiers. Les actions décrites dans ce rapport sont des exemples non exhaustifs de l'implication et de l'intérêt des services pour ces sujets cruciaux. Des actions ambitieuses sont menées, par exemple pour développer une agriculture de qualité, locale et préservant notre environnement, que ce soit en terme de production, mais aussi pour l'approvisionnement de la restauration collective.

La Maison Numérique de la Biodiversité est aussi une action innovante qui sera un outil important, mis à disposition de tous, afin d'intéresser tout un chacun à ce qui nous entoure, fragile équilibre, mais indispensable à notre épanouissement. Le choix de faire un focus sur nos rivières n'est pas dénué de sens, ce sont des milieux importants à préserver, où les enjeux environnementaux, économiques et sociaux se croisent.

Nous n'avons plus le choix, il s'agit d'agir de manière urgente pour préserver, voire reconquérir un équilibre entre l'activité humaine et notre environnement, le Département et notamment les élus composant la commission essaient d'y contribuer.

Michel Lajugie
Président de la 4^{ème} Commission Organique

METHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, se doit d'éditer chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté à l'Assemblée Départementale lors du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 8^{ème} édition porte sur les actions réalisées en 2017, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissent dans les éditions précédentes du rapport. Celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2017, représentatives de l'action des services.



Un comité de pilotage a été constitué et s'est réuni à 2 reprises afin de valider les orientations et suivre l'avancée des travaux. Il est composé des directeurs généraux adjoints, du Vice-Président chargé de la transition écologique, de la mobilité et du développement durable, des présidents des 6 commissions organiques et des directeurs. Il a notamment approuvé la présentation du rapport par commission organique. Ce choix permet de prêter une ambition plus politique à ce rapport en se détachant d'une présentation organisationnelle (par service).

Tous les services ont été interrogés via un questionnaire en ligne afin de recueillir leurs actions menées en 2017. Leur impact qualitatif sur les ODD n'a pas été mesuré. On estime seulement le fait qu'une action contribue ou non à l'atteinte des ODD.

La gouvernance est symbolisée par un pictogramme indiquant le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation de l'action, comme suit :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	Transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

menées en 2017

MANGER LOCAL

PARTENAIRES INTERNES
DIRECTION DE L'ÉDUCATION,
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

PARTENAIRES EXTERNES
PARTENAIRES AGRICOLES, COLLECTIVITÉS, AGRICULTEURS, CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE



DU CONSEIL EN CUISINE

PARTENAIRES INTERNES
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

En 2017, le Département a recruté un animateur, conseiller technique, qui accompagne les cuisiniers dans l'achat, l'utilisation, la valorisation et la gestion des produits locaux et/ou biologiques et la conception de menus. Il intervient prioritairement au sein des établissements départementaux mais il est aussi mis à disposition, gratuitement, des collectivités.

5 restaurants scolaires labellisés ECOCERT
Contact : Service de l'Agriculture et de l'Agro alimentaire



ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)

PARTENAIRES INTERNES
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Le service de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire vient en appui de la DGA-SP pour une analyse technique approfondie et individuelle des exploitations au travers desquelles les agriculteurs perçoivent une allocation RSA. Le diagnostic permet de faire un état objectif de la situation de l'entreprise, de dresser des perspectives d'évolution, et de mettre en place un accompagnement personnalisé jusqu'à la sortie du dispositif RSA.

130 Exploitations accompagnées en 2017

Contact : Service de l'Agriculture et de l'Agro alimentaire



PARTENAIRES EXTERNES
PARTENAIRES AGRICOLES, COLLECTIVITÉS, AGRICULTEURS, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE



Le Département finance les investissements relatifs à la baisse voire à l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, au maintien de la biodiversité, aux optimisations de la gestion de l'eau, la création de réserve d'eau de substitution...

En parallèle, dans la continuité de sa politique de valorisation des produits locaux, il intervient pour des investissements spécifiques à la transformation et commercialisation en circuits courts : création d'atelier de diversification, création/mises aux normes et aménagements de laboratoires, création d'exploitations école et de boutiques collectives.

Pour 2017, plus de 850 dossiers pour un montant de plus de 1 400 000 € d'aides directes.

Contact : Service de l'Agriculture et de l'Agro alimentaire



PLAN DÉPARTEMENTAL FORÊT BOIS 2016-2020 VOLET FONCIER

Pour ce plan, le Département vise l'amélioration des peuplements forestiers et le développement de toute une filière. Cet objectif encourage notamment le regroupement foncier forestier pour lutter contre le morcellement et améliorer le développement de l'exploitation de la forêt.

MESURES COMPENSATOIRES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT MICHEL L'ECLUSE ET LÉPARON

Entre 2009 et 2017, le Département a investi 800 000 € pour restructurer et sécuriser l'essentiel du massif forestier de la commune. Cet aménagement a permis de diviser par 4 le nombre de parcelles et d'augmenter la surface de l'îlot de 0,91 à 2 hectares. Afin de compléter la restructuration foncière, des travaux connexes ont été programmés pour compenser les impacts environnementaux de l'opération. Une étude d'impact réalisée par le bureau d'études environnementales ADRET Environnement de Toulouse, a permis l'adoption par la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier, des mesures suivantes:



Le reboisement sur 4 sites pour une surface de 39 000 m² soit un ratio de compensation moyen de 3.5. pour un montant de 20 600 € H.T.

Une convention de "bonnes fins" avec les propriétaires des parcelles concernées et un suivi environnemental sur 5, 10 et 15 ans sont prévus via une convention avec la commune pour un montant de 14 000 €.

Le Département prend à sa charge 80% du montant HT de l'ensemble de ces mesures [plantations et suivi environnemental] pour un montant global de 27 680 €. En 2017, cela a représenté 60 dossiers et 192 hectares de travaux, pour 87.000 € de subvention.

Contact : Service Aménagement de l'Espace et de la Transition Energétique

PLAN BOIS ENERGIE

**PARTENAIRES
EXTERNES**



AGENCE DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA MAÎTRISE DE
L'ÉNERGIE, RÉGION
NOUVELLE AQUITAINE,
FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
DES COOPÉRATIVES
D'UTILISATION DU
MATÉRIEL AGRICOLE

Initié par le Département il y a plus de 20 ans, ce plan a permis la création de 45 chaufferies consommant 22 500 tonnes de bois chaque année, **évitant ainsi la consommation de près de 7 000 Tép [1 tonne équivalent pétrole = 1 tonne de flou] et l'émission de 16 700 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.**

Le développement de cette énergie sur le département permet de dynamiser la filière du bois : des exploitants forestiers, aux sociétés d'entretien des chaufferies en passant par les structures de stockage et de transformation du bois.

En 2017, 6 études de pré-faisabilité ont été effectuées par la Fédération Départementale des CUMA.

Contact : Service Aménagement de l'Espace et de la Transition Energétique





PARTENAIRES INTERNES

SERVICE DU TOURISME,
DIRECTION DU PATRIMOINE
ROUTIER, PAYSAGER ET DES
MOBILITÉS, DIRECTION DES
SYSTÈMES D'INFORMATION
ET DU NUMÉRIQUE,
SERVICE DES MARCHÉS
PUBLICS, SERVICE DES
AFFAIRES JURIDIQUES,
DIRECTION DES SPORTS

PARTENAIRES EXTERNES

AGENCE TECHNIQUE
DEPARTEMENTALE,
CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET
D'ENVIRONNEMENT

Le Département porte le projet global de Maison Numérique de la Biodiversité qui comprend plusieurs volets. L'objectif est de développer l'ingénierie offerte aux collectivités dans le domaine de l'éco-développement, de la reconquête de la biodiversité et de mettre en place un portail Web 3.0 de sensibilisation des publics aux enjeux de la biodiversité en Dordogne. L'idée est d'amener les collectivités qui décident de leur développement à préserver et reconquérir les espaces pour favoriser la biodiversité.

**1,8 M€ pour préserver la biodiversité en Dordogne.
L'ADEME finance 60% du montant du projet**

Contact : Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité

LABELS, CLASSEMENTS ET MARQUES OBTENUS PAR LE DEPARTEMENT



PARTENAIRES EXTERNES

ASSOCIATIONS
PLANTE ET CITÉ ET
LPO AQUITAINE



Le parc de
Campagne
labellisé
en 2017



Le parc François
Mitterrand
à Périgueux
est reconnu
refuge LPO
depuis 2015



Le parc de
Campagne et
le parc François
Mitterrand
labellisés

Contact : Pôle Paysage et Espaces Verts

EXPERTISE BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DU
PATRIMOINE ROUTIER,
PAYSAGER ET DES
MOBILITÉS, SERVICE
DU TOURISME,
DIRECTION DU
PATRIMOINE BÂTI,
DIRECTION DES SPORTS

PARTENAIRES EXTERNES

COLLECTIVITÉS,
ASSOCIATIONS
NATURALISTES,
SERVICES DE L'ÉTAT ET
COLLECTIVITÉS

Le service MNB accompagne les porteurs de projets impactant la biodiversité ou les milieux aquatiques dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets. Cet expertise garantit le respect de la réglementation et permet d'impliquer d'autres partenaires [syndicat de rivière, associations naturalistes...] et d'apporter les données nécessaires à la bonne conduite du projet.



10 projets accompagnés en 2017

Contact : Service des milieux Naturels et de la Biodiversité

ZONE DE PRÉEMPTION, ACQUISITION, VIDANGE ET EFFACEMENT D'ÉTANGS DANS LE BASSIN DE LA DOUE

PARTENAIRES EXTERNES

PARC NATUREL RÉGIONAL
PÉRIGORD LIMOUSIN, AGENCE
DE L'EAU ADOUR GARONNE,
RÉGION NOUVELLE AQUITAINE,
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES, CHAMBRE
D'AGRICULTURE, SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DES EAUX DE
LA RÉGION DE NONTRON

Le Département s'est fortement investi dans le contrat territorial du bassin versant de la Doue qui vise à limiter la prolifération des cyanobactéries dans les plans d'eau et rivières. Dans ce cadre, le Département a créé une zone de préemption qui lui permet d'être prioritaire pour l'acquisition lors de la vente d'étangs. Le Département choisit en premier lieu les étangs très impactants sur la qualité des eaux. En 2017, des travaux ont été engagés pour les 5 étangs acquis afin de réduire leur impact : vidange et ouverture d'une brèche dans les digues. Ces étangs seront effacés pour laisser place à un vallon humide en 2018.

Amélioration de la qualité du milieu,

Limitation des effets du réchauffement climatique

Amélioration de la biodiversité [eau plus froide, décloisonnement des ruisseaux et rivières...]



Contact : Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité



SAUVETAGE DE BATRACIENS ET POISSONS

Les travaux routiers de la déviation de Mussidan ayant entraîné la destruction d'une zone humide, le Département a réalisé en 2017 un aménagement compensatoire et le transfert des espèces animales vers leur nouvel habitat conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux. Cette opération de transfert a permis de sauver 60 batraciens et une centaine de têtards, 160 insectes et des gastéropodes.



Triton palmé

Contact : Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité

PASSAGE POUR LA PETITE FAUNE SOUS LA RD 2



Des collisions routières avec des loutres d'Europe ont été observées au niveau d'un pont de la RD2 sur la commune de Saint-Just (Cours d'eau de l'Euche et Sandonie). Un groupe de travail s'est constitué afin d'éviter ces collisions [Agence de l'Eau Adour Garonne, Syndicat de Rivière du Bassin de la Drome, Conservatoire des Espaces Naturels en Aquitaine, Département]. Le Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité en collaboration avec l'Unité d'Aménagement de Ribérac a piloté les travaux d'aménagements des abords de cet ouvrage pour améliorer le passage sous la route de la Loutre d'Europe mais aussi du Vison d'Europe. Il s'agit d'un ouvrage pilote qui devrait être suivi d'autres - une étude sur le bassin de la Drome, voire sur tout le département est envisagée.

Contact : Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité

**PARTENAIRES
EXTERNES**
SYNDICAT DE RIVIÈRES
DU BASSIN DE LA
DRONNE, AGENCE
DE L'EAU ADOUR
GARONNE,
CONSERVATOIRE
D'ESPACES NATURELS
AQUITAINE

SUIVI DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

Depuis 2009, le Département réalise un suivi de la qualité des eaux de surface.

En 2017, les 4 plans départementaux ont été intégrés au réseau de suivi départemental déjà riche de 27 stations en rivières. Les analyses sont confiées au Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches pour un montant global de plus de 100 000 €, financé à 60% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Un bilan est réalisé chaque année.

Le suivi concerne également les eaux souterraines, qui a été mis en place dès 2001. Le suivi piézométrique de 84 ouvrages permet une représentation des niveaux de chaque masse d'eau de Dordogne. Ce suivi est effectué par le BRGM pour le compte du Département et de la DREAL. Le réseau qualité est constitué de 45 points. Les analyses sont confiées au LDAR24. Un bilan annuel est effectué par le service gestion de l'eau du Département. L'ensemble de l'opération s'éleve à environ 105 000 € financé à 64% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les données recueillies alimentent le système d'information sur l'eau du bassin Adour Garonne pour l'évaluation de l'état écologique des masses d'eau, conformément à la Directive cadre sur l'eau de 2000. Concernant les eaux souterraines, les données sont bancarisées dans la banque de données « ades.eaufrance.fr », portail d'accès aux données sur les eaux souterraines.

Contact : Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité,

Service de la gestion des eaux, Mission développement durable

**PARTENAIRES
EXTERNES**
AGENCE DE L'EAU
ADOUR GARONNE.



**PARTENAIRES
INTERNES**
LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES ET DE
RECHERCHES

menées en 2017

CHARTRE ZÉRO PESTICIDE

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION DU PATRIMOINE ROUTIER, PASSAGER ET DES MOBILITÉS, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, SERVICE DES POLITIQUES TERRITORIALES ET EUROPÉENNES



- 347 collectivités signataires contre 286 en 2016
- 400 agents formés aux nouvelles techniques d'entretien
- 19 sessions de formation soit 160 communes représentées
- 100 plans de désherbage réalisés et 20 en cours
- 15 réunions publiques organisées en 2017
- 10 interventions par an hors département

Contact : Pôle Paysage et Espaces Verts



LE 1^{ER} FESTIVAL DES ENERGIES

PARTENAIRES EXTERNES

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DU PÉRIGORD VERT, GRANDS ACTEURS TERRITORIAUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RIBÉRACOIS



- Le Festival des Energies a été organisé pour la première fois les 29 et 30 septembre 2017 par le Conseil de Développement du Pays Périgord Vert et par la Communauté de Communes du Pays Ribéracois, en collaboration avec les grands acteurs territoriaux de la transition énergétique, dont le Conseil départemental. Il a pour objectif de valoriser le potentiel de la Dordogne, et du Périgord Vert en particulier, en matière de croissance verte.
- Issu d'une initiative citoyenne, le Festival des Energies comprend une exposition, des conférences, des visites de sites exemplaires.
- Il intéresse tout à la fois le grand public, les collectivités territoriales, les entreprises, et les porteurs de projets.
- Sa finalité est de démontrer que le Périgord dispose d'atouts majeurs à partir desquels, il peut générer une nouvelle croissance et des nouveaux modes de vie, basés sur :
- Les économies d'énergie,
 - Les investissements conduisant à une meilleure efficacité énergétique,
 - Les énergies renouvelables adaptées à son territoire.

Contact : Service Aménagement de l'Espace et de la Transition Énergétique



RECYCLAGE DU PAPIER DE BUREAU : CROC' FEUILLES

PARTENAIRES EXTERNES
ASSOCIATION 3S,
ENTREPRISE PAPREC

Depuis octobre 2017, est mis en place un test de collecte sélective du papier à plat, en partenariat avec le prestataire du marché de collecte de déchets (NCL environnement, Paprec). Des cartons de collecte où l'on glisse les papiers à plat sont distribués dans des endroits stratégiques de la collectivité. Le papier collecté est ensuite récupéré par l'association d'insertion 3S à Coulouniex-Chamiers, sous-traitante du titulaire du marché. Le papier est directement pressé et recyclé en évitant de nombreuses manutentions inutiles, coûteuses sur le plan économique et énergétique.

- **Sur 6 mois, 3,52 tonnes de papier récolté grâce à la mise en place de 329 croc'feuilles sur la collectivité**

Contact : Service Aménagement de l'Espace et de la Transition Energétique



ECO PÂTURAGE

PARTENAIRES INTERNES
SERVICE DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ

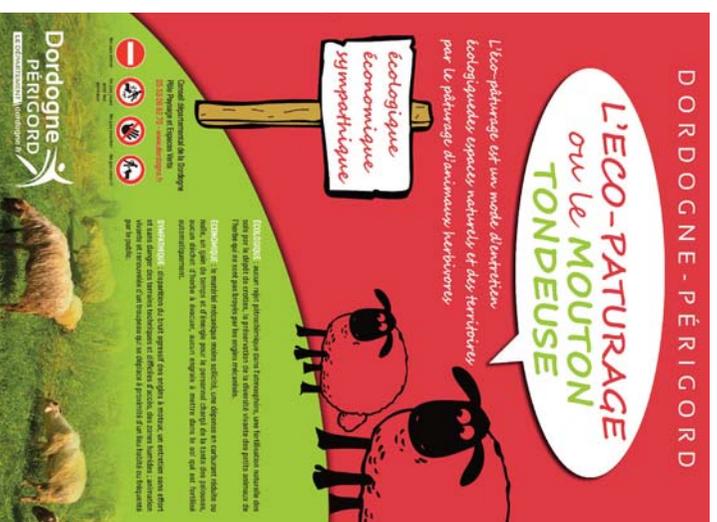
Depuis 2016, le pâturage avec des ovins de race Landaise a été mis en place sur 2 grands sites départementaux :

Grand Etang de la Jemaye : Enclos fixe de 2 ha + assainissement (environ 2200 m²) + parcours. 10 brebis.

Lac de Gurson : Enclos fixe de 4 ha + assainissement. 14 brebis

Contact :
Pôle Paysage et Espaces Verts

PARTENAIRES INTERNES
AGRICULTEURS/ÉLEVEURS, VÉTÉRINAIRES



Présentation détaillée

d'une action phare

RIVIERES PROPRES EN PERIGORD

En Dordogne, la question de la ressource en eau est très présente, en lien direct avec la qualité des milieux naturels, l'activité économique (agriculture et industrie agroalimentaire notamment) et le développement des activités de loisirs de pleine nature.

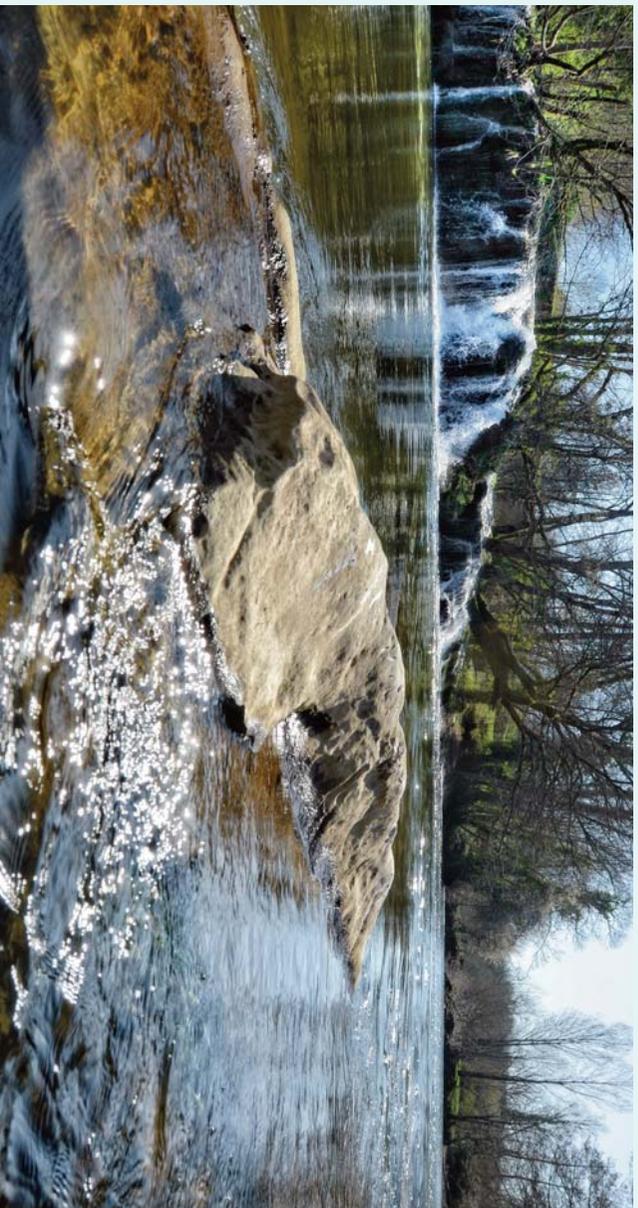
Le Président a souhaité initier, en 2017, une opération « Rivières propres en Périgord » pour établir un bilan de l'impact des rejets de stations d'épuration sur la qualité bactériologique des cours d'eau en zone de loisirs nautiques.

Par cette étude, le Département s'assure que la politique d'assainissement des collectivités est bien compatible avec le développement des sports et loisirs de pleine nature sur les rivières du territoire.

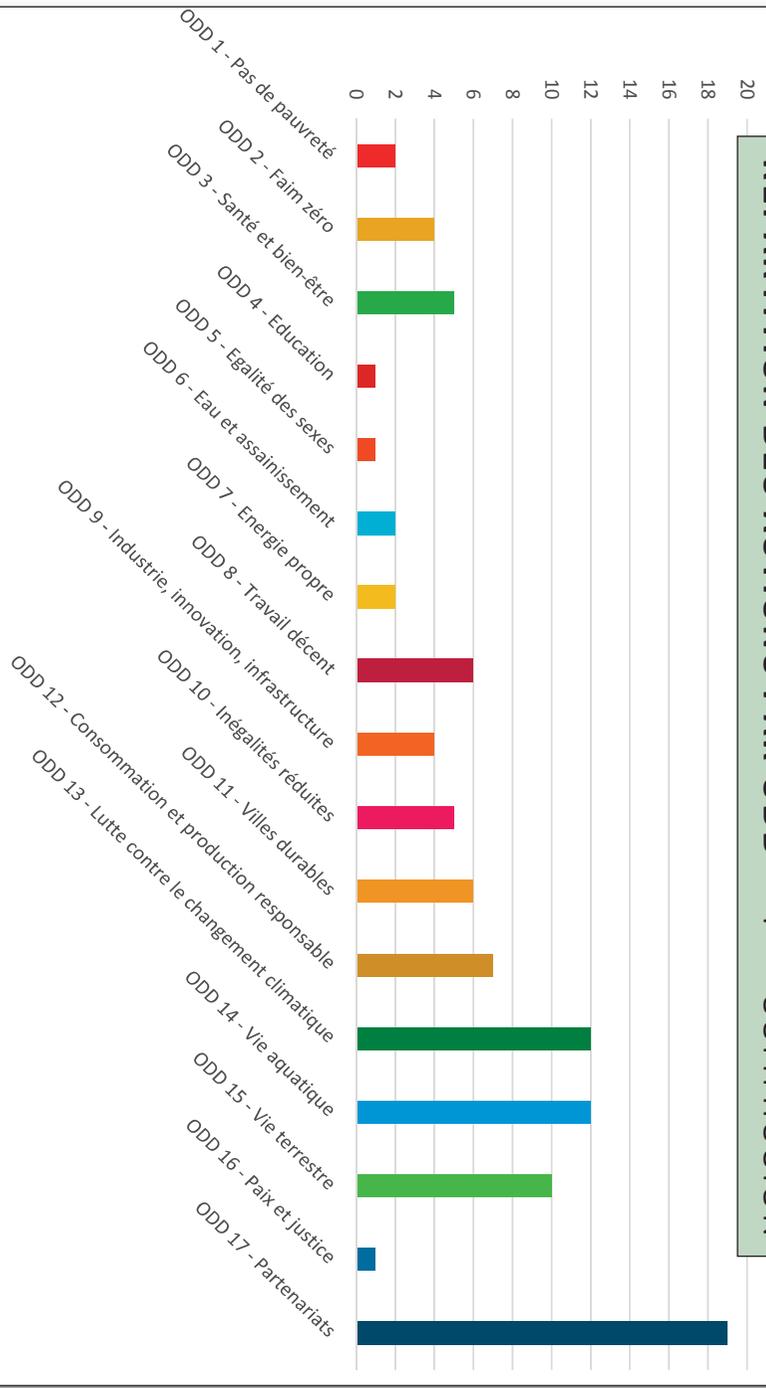
En 2017, les résultats sont globalement prometteurs mais cachent des disparités par bassin versant. Si la situation est satisfaisante sur la Dronne et la Dordogne - à l'exception d'un point en amont de Bergerac-, des points noirs subsistent sur l'axe Vézère malgré le travail réalisé sur les hébergements touristiques.

Sur l'Isle et l'Auvézère, les résultats sont encourageants à l'amont mais l'impact de l'Agglomération de Périgueux est fort à l'aval; les rejets directs à la rivière ou les déversements d'eaux usées par temps de pluie sont souvent avancés comme des causes de dégradations.

Le premier bilan est encourageant sur l'intérêt de la démarche en faveur de l'Excellence environnementale. Il incite le Département à affirmer une doctrine départementale en faveur de l'eau : améliorer les systèmes d'assainissement existants, limiter les impacts aux abords des zones de loisirs, supprimer les rejets « sauvages » d'eaux usées non traitées et maintenir le soutien du Département aux collectivités.

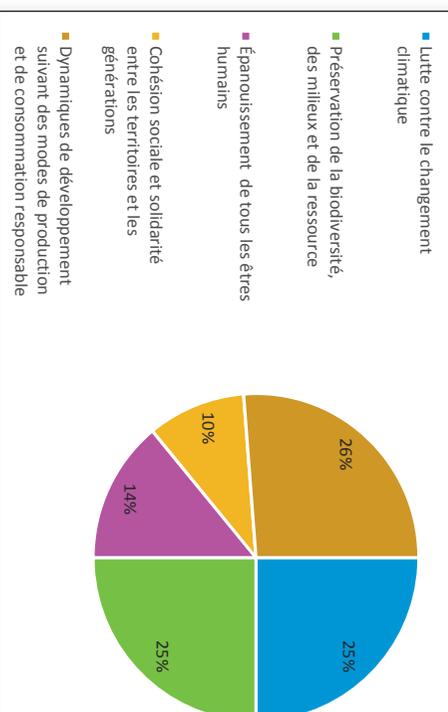


RÉPARTITION DES ACTIONS PAR ODD - 4^{ème} COMMISSION



ACTIONS PAR FINALITÉ - 4^{ème} COMMISSION

Proportion d'actions contribuant aux 5 finalités du développement durable- 4^{ème} Commission



Sur les 19 actions présentées dans ce rapport pour la 4^{ème} commission, les 3/4 concourent à la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et de la ressource ainsi qu'aux dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le dernier quart des actions concourt à la cohésion sociale et à l'épanouissement de tous les êtres humains.

Au regard des objectifs de développement durable, on observe que la majorité des actions a une incidence potentielle sur la lutte contre le changement climatique, la protection de la vie aquatique et de la vie terrestre.

L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local [collectivités, associations...] et des partenaires institutionnels.

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018



**Direction de l'environnement
et du Développement Durable**
Mission développement durable

Tél. 05 53 06 82 63

dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr

SITUATION

EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2018



INFRASTRUCTURES
TRANSPORTS
LOGEMENT
DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE



5ème
Commission

LA 5ème

COMMISSION ORGANIQUE



Infrastructures, transports, logement, développement numérique... Notre commission est en charge de thématiques au cœur des débats d'aujourd'hui, notamment sur le changement climatique. En effet, tous les diagnostics le montrent, le transport et le logement sont les plus gros contributeurs en émission de CO2, un des principaux gaz à effet de serre participant au réchauffement de la planète. Ce n'est pas étonnant dans notre société dépendante du carbone, du pétrole en particulier. Agir sur ces deux priorités, le transport et le logement, est devenu impératif et la meilleure garantie de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

Le sujet des infrastructures est complexe : il est en effet nécessaire de posséder des axes routiers de qualité, tous nos concitoyens le demandent, ne serait-ce qu'en terme de sécurité et de désenclavement, mais cela demande un entretien régulier, des investissements permanents, la réalisation de nouveaux axes parfois, avec la consommation nécessaire de matériaux bitumineux et de granulats. Il s'agit donc d'un juste équilibre à trouver, et les techniques nous aident à changer les modes opératoires pour limiter les impacts sur les ressources.

C'est notamment l'objet de la convention d'engagement volontaire, qui favorise le réemploi de matériaux, diminue leur consommation, améliore les pratiques pour limiter les émissions de gaz. Concernant le transport, la technologie des véhicules qui évolue petit à petit avec l'électricté, fait partie des solutions. Le Département, à son niveau, travaille ainsi sur le développement d'alternatives au tout routier en favorisant les pratiques de covoiturage par exemple.

Le logement, autre grande priorité, sur laquelle le Département peut agir, fait l'objet de plusieurs dispositifs d'aides financières pour inciter les propriétaires à améliorer leur habitat, surtout sur le volet de la rénovation énergétique, politique vertueuse puisqu'elle diminue la consommation des énergies fossiles, et diminue les factures énergétiques des propriétaires, charges souvent lourdes pour les budgets des ménages.

Quant au développement numérique, le Département, aux côtés du syndicat mixte Périgord Numérique, investit de manière importante notamment pour le déploiement de la fibre optique, facilitant ainsi la vie quotidienne de nos concitoyens, et permettant dans un avenir proche d'imaginer d'autres modes de travail, avec le développement du télétravail, du coworking, autre façon de limiter les déplacements routiers et de contribuer ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

Concilier l'impérieuse nécessité d'une transition écologique avec la liberté de circulation dans les meilleures conditions possibles à des coûts raisonnables, avec la nécessité de disposer d'énergies pour nos habitats, est un défi majeur, notamment dans notre territoire rural, défi que l'on peut relever dans les années à venir, grâce au développement technologique et à l'implication de chacun d'entre nous.

Michel KARP

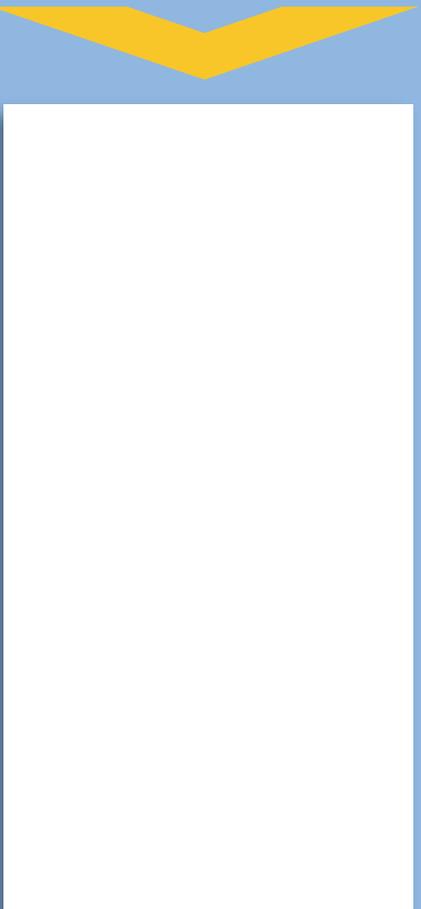
Président de la 5ème commission organique

MÉTHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, se doit d'éditer chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté à l'Assemblée Départementale lors du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 8^{ème} édition porte sur les actions réalisées en 2017, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissent dans les éditions précédentes du rapport. Celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2017, représentatives de l'action des services.



Un comité de pilotage a été constitué et s'est réuni à 2 reprises afin de valider les orientations et suivre l'avancée des travaux. Il est composé des directeurs généraux adjoints, du Vice-Président chargé de la transition écologique, de la mobilité et du développement durable, des présidents des 6 commissions organiques et des directeurs. Il a notamment approuvé la présentation du rapport par commission organique. Ce choix permet de prêter une ambition plus politique à ce rapport en se détachant d'une présentation organisationnelle [par service].

Tous les services ont été interrogés via un questionnaire en ligne afin de recueillir leurs actions menées en 2017. Leur impact qualitatif sur les ODD n'a pas été mesuré. On estime seulement le fait qu'une action contribue ou non à l'atteinte des ODD.

La gouvernance est symbolisée par un pictogramme indiquant le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation de l'action, comme suit:

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	Transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

menées en 2017

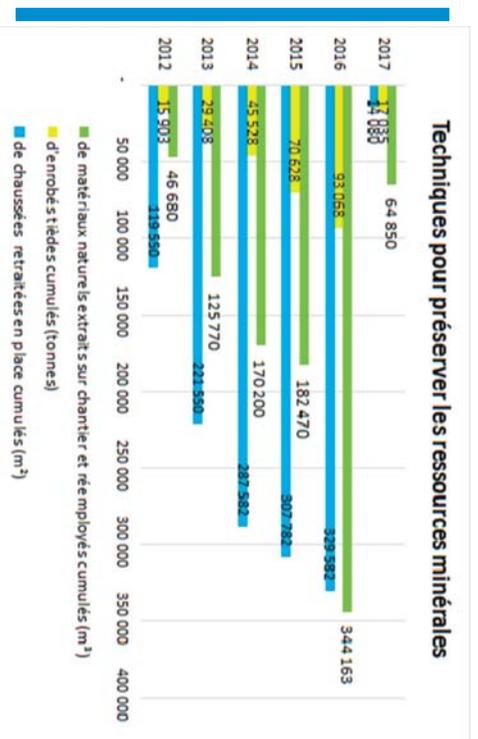
CONVENTION D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

AVEC LES REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS DES TRAVAUX PUBLICS

**PARTENAIRES
INTERNES**
DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

- A travers la « Convention d'Engagement volontaire » initiée dans le cadre du « Grenelle 2 », le Département a confirmé son engagement dans une politique d'entretien routier plus respectueuse de l'environnement en augmentant notamment le tonnage d'enrobés tièdes et le volume de retraitement en place. Cette convention permet, en favorisant le recours à des techniques routières économes, de :
- réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie,
 - préserver les ressources non renouvelables,
 - d'accroître la performance environnementale des chantiers en diminuant leur empreinte environnementale.

**PARTENAIRES
EXTERNÉS**
FÉDÉRATION
RÉGIONALE DES
TRAVAUX PUBLICS,
SYNDICAT RÉGIONAL
DES TRAVAUX
PUBLICS



Contact : Pôle Territoire - Direction du Patrimoine Routier,
Paysager et des Mobilités

SCHEMA DÉPARTEMENTAL DES AIRES DE COVOITURAGE

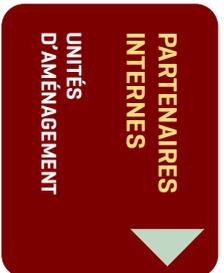
**PARTENAIRES
EXTERNÉS**
COMMUNES,
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES,
AGEL OMRATIONS

- Dans le cadre du premier Plan Climat Énergie Territorial, le Département s'est engagé dans l'élaboration d'un schéma des aires de covoiturage qui vise à :
- Identifier les espaces à aménager, en lien avec les communes, et accompagner les projets communaux,
 - Aménager des aires de covoiturage sur le domaine départemental,
 - Communiquer et faire la promotion des aires de covoiturage sur les plateformes, de covoiturage, auprès des opérateurs GPS et du grand public.

12 aires de covoiturage départementales ou subventionnées par le Département existantes d'une capacité de 361 places.
Le schéma en prévoit 22 de plus à terme.

Contact : Pôle Paysage et Espaces Verts
Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités





SCHEMA DÉPARTEMENTAL DES AIRES DE REPOS

Le schéma départemental des aires de repos élaboré par le Département de la Dordogne a pour objectif une meilleure répartition des aires sur le territoire et un redéploiement des moyens de gestion. Ce schéma a pour objectif :

- de créer des aires de repos réparties sur le territoire en fonction de la fréquentation touristique,
- d'aménager et entretenir les aires de repos pour garantir le meilleur service aux usagers,
- de gérer la collecte des déchets,
- de communiquer et faire la promotion des aires de repos.



60 aires de repos sur le département

Près de 128 000 €, c'est le coût de la collecte des déchets sur ces aires de repos en 2017

Contact : Pôle Paysage et Espaces Verts
Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités



ACHATS ECO RESPONSABLES



Le Département prête une attention particulière à la qualité, la durabilité des achats qu'il effectue. Il privilégie également des produits d'entretien, des équipements naturels et / ou éco-labelisés. Il s'attache à être exigeant en terme environnemental dans le cadre des consultations qu'il lance pour l'entretien et l'aménagement des espaces.

Matériaux et fournitures :

- qualité et durabilité des mobiliers installés, privilégiant des matériaux disponibles localement.
- mobiliers en bois commandés ou réalisés principalement avec du châtaignier (tables de pique-nique, bancs, supports des panneaux, piquets, clôtures Girondine), du robinier [piquets] ou du douglas [platelages, bardages],
- en fin de vie ces matériaux sont broyés puis compostés.

Produits naturels et/ou éco-labelisés :

- peintures et vernis NF environnement, huile de lin, etc,
- toiles en polyéthylène et toiles tissées remplacées par toiles de paille biodégradables,
- plants commandés dans des godets biodégradables et plantations en racines nues ou en mottes pour ne plus utiliser de contenants PVC.

Matériels et équipements :

- matériel électroportatif pour les tâches courantes [moins de bruit, plus de confort, pas de consommation d'énergie fossile] et tronçonneuses fonctionnant avec de l'huile de chaîne végétale,
- matériel thermique fonctionnant avec du carburant sans benzène, toluène et autre hydrocarbure aromatique, réduisant très largement les éléments toxiques et cancérogènes émis par l'échappement, tout en réduisant la formation des gaz à effet de serre de 70 %.

Contact : Pôle Paysage et Espaces Verts

Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités

menées en 2017

Dans un souci d'accompagnement des ménages les plus précaires, d'amélioration des conditions de vie et d'égalité et solidarité territoriale, le Département mène une politique dynamique en matière de logement en encourageant la construction, la rénovation, l'amélioration des performances énergétiques. Cette politique s'inscrit dans le plan départemental de l'habitat 2012-2017.

LES AIDES « À LA PIERRE » : POUR LA CRÉATION ET L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS SOCIAUX



Le Département soutient le parc de logements sociaux en attribuant des agréments et des subventions aux bailleurs sociaux, publics et privés, pour la construction ou l'acquisition-amélioration de patrimoine ancien dans les centres bourgs. Ainsi, le Département a versé 1,616 M€ pour la construction et la rénovation de 449 logements en 2017.

D'autre part, le Département a confié à l'opérateur Dordogne Habitat une mission de création de logements, de réhabilitation thermique du parc, de rénovation du parc et de démolition du parc obsolète. De 2014-2017, le Département a versé 1,2 M €/an, soit 4,8 M€ sur 4 ans. Pour la seule année 2017, cette convention a conduit à la mise en service de 117 logements et à la création de 89 logements neufs, 87 autres sont en chantier.

Contact : Service de l'Habitat



PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE 2016-2018

Ce programme, initié en 2013, a été reconduit 3 fois en raison de son succès. Il consiste à :

- Repérer et identifier les besoins des ménages propriétaires occupants « très modestes »;
- Effectuer des visites de logements pour les ménages intéressés avec préconisations de travaux et conseils sur les démarches à engager;
- Accompagner 10 ménages sur le plan technique, social et financier par an dans un projet de réalisation de « petits travaux » et/ou l'achat et la pose d'équipements nécessaires à un bon usage du logement.



Contact : Service de l'Habitat

En 2017 :
ce programme a représenté une enveloppe de 35 928 €

1 012 ménages ont bénéficié d'une visite gratuite depuis 2013



AIDE DÉPARTEMENTALE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS MODESTES ET TRÈS MODESTES

Le Département propose une aide directe aux ménages les plus modestes, en complément des aides classiques de l'Anah et des aides du programme « Habiter Mieux ». Cette aide soumise au plafond de ressource Anah permet de réaliser des travaux d'amélioration de logement favorisant un gain d'au moins 25 % sur la consommation énergétique de leur logement.

Depuis 2014, ce sont 1.186 ménages qui ont bénéficié d'une prime de 500 € versée par le Département en complément des aides de l'Anah.

Contact : Service de l'Habitat

**PARTENAIRES
EXTERNES**
DORDOGNE HABITAT,
AGENCE NATIONALE
DE L'HABITAT



SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE : 2012-2017

**PARTENAIRES
INTERNES**
SERVICES
SOCIAUX
DÉPARTEMENTAUX

Ce schéma a pour objectif la création et le fonctionnement d'équipements publics, ainsi que l'accompagnement des personnes afin de réguler le stationnement des caravanes de passage sur l'ensemble du département. Le bilan de ce schéma est positif, les objectifs ont été atteints et l'accueil de la communauté des gens du voyage se déroule de manière plus efficace dans notre département grâce à la création d'équipements répondant aux besoins :

- **13 aires d'accueil** (258 places) réparties sur le territoire (9 communautés de communes concernées),
- **3 aires de grands passage** (300 places).

Un nouveau schéma a été adopté pour la période 2018-2023 afin d'orienter l'action du Département sur un accompagnement plus qualitatif de ce public sur des questions de scolarisation et de santé.

Contact :
Service de l'Habitat

**PARTENAIRES
EXTERNES**
ETAT,
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES,
REPRESENTANTS
DES GENS DU VOYAGE
ET ASSOCIATIONS DES
GENS DU VOYAGE



menées en 2017

RECYCLAGE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE

La Direction des Système d'Information et du Numérique met en place un processus de renouvellement des matériels afin que chaque agent puisse bénéficier de matériel adapté et fonctionnel.

- matériel obsolète stocké et donné par convention à une société de recyclage agréée,
- cartouches de toner vides collectées à la DSIN et récupérées par convention par une société de recyclage agréée.

En 2017 : 387 PC et 201 téléphones portables sont partis au recyclage

Effets attendus : baisse significative de la consommation énergétique de la collectivité

Contact : Direction des Systèmes d'Information et Numérique



PARTENAIRES EXTERNES
SOCIÉTÉ PAPREC
DE CESTAS,
LES ASSOCIATIONS
« JETER L'ENCRE »
DE CAHORS ET
EMMAUS
INTERNATIONAL



PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION
DU PATRIMOINE BÂTI,
SERVICE
DES ACHATS



ACHAT DE MATÉRIEL DE FAÇON RAISONNÉE POUR LES CENTRES DE TRAITEMENTS DES DONNÉES

La Direction des Système d'Information et du Numérique prend en compte de la consommation énergétique au moment de l'achat pour les centres de traitement des données, locaux sécurisés et ventilés où se trouvent l'ensemble des serveurs.

Elle fait le choix de la virtualisation des serveurs compte tenu du grand nombre de serveurs nécessaires pour répondre aux besoins de la collectivité. Elle permet de réduire le nombre de serveurs physiques et donc la consommation électrique ainsi que l'impact environnemental.

Contact : Direction des Systèmes d'Information et Numérique

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION
GÉNÉRALE ADJOINTE
DE LA SANTÉ ET DE LA
PRÉVENTION, DSIN

SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES PUBLICS

L'accessibilité des services au public est au cœur des préoccupations du Département. C'est un vecteur fondamental de cohésion sociale et d'attractivité. Le Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public, vise ainsi à garantir un maillage équilibré de l'offre de services de proximité sur l'ensemble du territoire, et à garantir un bon accès pour tous les habitants. De plus, un accompagnement aux usagers est proposé en partenariat avec la DGASP.

Contact : Direction des Politiques Territoriales et Européennes

PARTENAIRES EXTERNES
STRUCTURES
PUBLIQUES





ACHAT DE MATÉRIEL NORMÉ SUR LE PARC DE MATÉRIEL BUREAUTIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

PARTENAIRES INTERNES

DIRECTION
DU PATRIMOINE BÂTI,
SERVICE
DES ACHATS



Contact : Direction des Systèmes d'Information et Numérique

Tous les ordinateurs et moniteurs achetés doivent répondre aux normes EnergyStar et Epeat [Epeat Gold recommandé]. Ces préconisations sont inscrites dans les appels d'offre lors de l'achat des matériels.

La DSIN installe une mise en veille systématiquement activée lors de l'installation.

LES OUTILS COLLABORATIFS

PARTENAIRES INTERNES

RÉSEAU DES
RÉFÉRENTS
NUMÉRIQUES,
DIRECTION GÉNÉRALE
ADJOINTE DE LA
SANTÉ ET DE LA
PRÉVENTION

Au sein des services sont développés des outils collaboratifs afin de faciliter le travail en mobilité des agents et proposer aussi une alternative aux déplacements physiques [One drive, Sharepoint, Skype, Teams]

- un agent sur 50 utilise skype ou teams.

Contact : Direction des Systèmes d'Information et Numérique



PARTENAIRES EXTERNÉS

AGENCE
TECHNIQUE
DÉPARTEMENTALE



ou une action



LES ENJEUX DE DÉPLACEMENTS DÉVELOPPEMENT DES AIRES DE COVOITURAGE

Fort de ses compétences en matière d'aménagement du territoire et dans le cadre de son Agenda 21, le Département de la Dordogne a souhaité impulser une dynamique nouvelle en faveur des mobilités durables et alternatives, notamment à travers le covoiturage.

A ce titre, le Département a adopté un schéma départemental en 2015, avec pour objectif d'accompagner le développement de cette pratique en priorisant des implantations le long des axes routiers départementaux à fort trafic et en confortant des pratiques actuels. Le besoin est estimé à une trentaine d'aires de covoiturage.

A ce jour, 6 aires ont été réalisées par le Département ou sont en cours et proposent une capacité totale de 103 places pour les véhicules légers, le long des axes suivants :

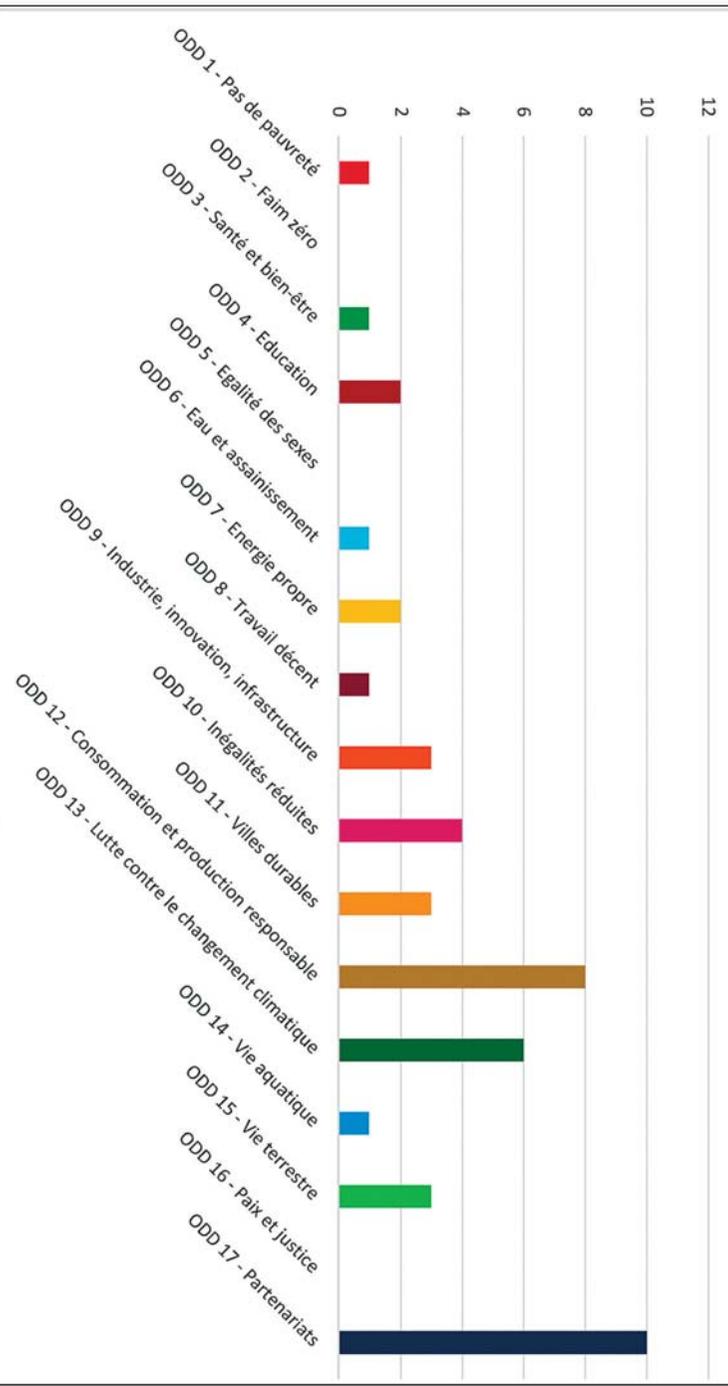
- La Bachelierie – Les Chasselines [RD 6089] – Aire d'une capacité de 21 places,
- Saint Astier [RD 6089] - Aire d'une capacité de 11 places,
- Sourzac [RD 6089] – Aire d'une capacité de 9 places,
- Sarlat – Bonnefond [RD 6 / 704] - Aire d'une capacité de 10 places,
- Contournement de Mussidan [RD709E1] - Aire d'une capacité de 40 places,
- Bergerac – La Ressègue [RD4E3] – Aire d'une capacité de 12 places [mise en service programmée début 2019].

Le Département accompagne également les démarches d'autres collectivités soucieuses de développer l'offre de covoiturage en finançant la signalisation des aires, notamment par la mise en place de totems, ayant vocation à signaler ces aires.

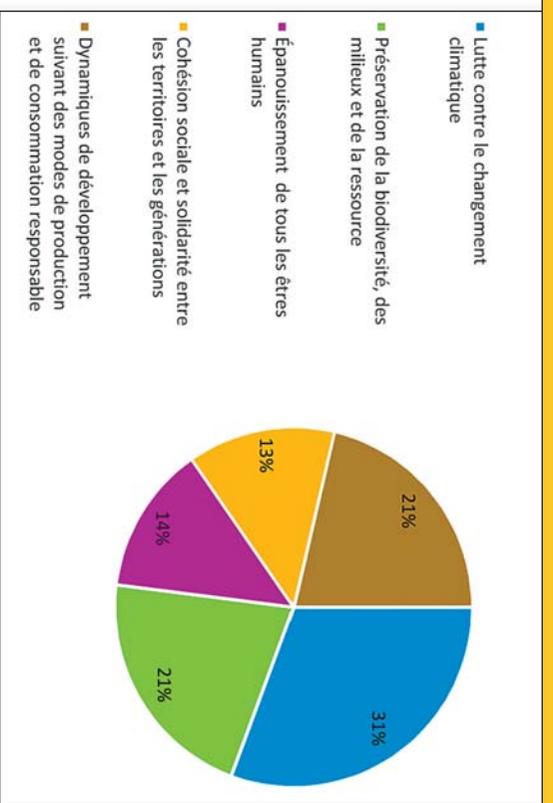
Le Département a accompagné les Communes suivantes, en finançant la signalisation :

- la Commune de Mareuil a mis en service une aire de covoiturage, située le long de la RD9339, sur l'axe Périgueux-Angoulême ;
- La Commune de Thiviers a mis en service une aire de covoiturage, située le long de la RN21, sur l'axe Périgueux-Limoges.

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR ODD - 5^{ème} COMMISSION



ACTIONS PAR FINALITÉ - 5^{ème} COMMISSION



Sur les 10 actions présentées dans ce rapport pour la 5^{ème} commission, près d'1/3 concourt à la lutte contre le changement climatique, plus de 20 % contribue à la préservation de la biodiversité et de la ressource et autant participe aux dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

Un peu plus du quart des actions concourt à la cohésion sociale et à l'épanouissement de tous les êtres humains.

Au regard des objectifs de développement durable, on observe que la majorité des actions a une incidence potentielle sur la consommation et production durable ainsi que sur la lutte contre le changement climatique. L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local (collectivités, associations...) et des partenaires institutionnels.

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018



**Direction de l'Environnement
et du Développement Durable**
Mission développement durable

Tél. 05 53 06 82 63

dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr

SITUATION

EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2018



JEUNESSE
EDUCATION
CULTURE
SPORT

6ème
Commission

LA 6^{ème}

COMMISSION ORGANIQUE



La 6^{ème} commission organique « Jeunesse – Education – Culture- Sports » concourt pleinement aux enjeux de développement durable portés par la collectivité départementale.

A ce titre, le dispositif « Miniatz goiats ! » en faveur du manger local dans les collèges illustre parfaitement l'engagement de notre collectivité : outil de solidarité territoriale, il promeut les modes de production et de consommation responsables et participe à l'amélioration de la santé et du cadre de vie de nos jeunes.

D'une manière générale, les actions engagées par la collectivité dans les domaines de la jeunesse, de la culture, des sports ou de l'éducation constituent un catalyseur et un vecteur des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable :

- La promotion de la diversité culturelle au cœur de nos territoires, le développement de l'accès aux connaissances ou encore le caractère profondément partenarial de nos politiques culturelles, participent des fondements même de la démarche de mise en œuvre de l'Agenda 2030.
- Parce qu'elle porte des valeurs éducatives et sociales, mais également parce qu'elle positionne notre collectivité comme acteur de référence de la gestion durable des espaces naturels de pratique, notre politique sportive et de jeunesse s'inscrit au cœur des piliers du développement durable.
- Grâce à notre politique éducative volontariste, nous nous engageons pour offrir le meilleur environnement de travail pour une éducation de qualité et favoriser la réduction des inégalités sociales et territoriales.

Tout en poursuivant les actions mises en œuvre, le Conseil départemental accroit pour l'avenir son engagement en faveur d'une meilleure prise en compte de la soutenabilité environnementale des manifestations culturelles et sportives, de la promotion de l'égalité homme/femme et d'une meilleure intégration des enjeux relatifs au patrimoine.

Juliette NEVERS
Présidente de la 6^{ème} Commission

MÉTHODOLOGIE

Le Département de la Dordogne, collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants, se doit d'éditer chaque année un rapport sur sa situation au regard du développement durable. Ce rapport est présenté à l'Assemblée Départementale lors du débat sur les orientations budgétaires.

Ce document a pour objet de présenter une analyse des actions, des politiques publiques et des programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable - Epanouissement de tous les êtres humains - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources - Lutte contre le changement climatique.

Cette 8^{ème} édition porte sur les actions réalisées en 2017, analysées au regard des 17 objectifs du développement durable (ODD), conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. La liste des actions répertoriées n'est pas exhaustive, certaines sont développées annuellement et apparaissent dans les éditions précédentes du rapport. Celles retenues cette année sont en majorité des actions initiées ou qui se sont terminées en 2017, représentatives de l'action des services.



Un comité de pilotage a été constitué et s'est réuni à 2 reprises afin de valider les orientations et suivre l'avancée des travaux. Il est composé des directeurs généraux adjoints, du Vice-Président chargé de la transition écologique, de la mobilité et du développement durable, des présidents des 6 commissions organiques et des directeurs. Il a notamment approuvé la présentation du rapport par commission organique. Ce choix permet de prêter une ambition plus politique à ce rapport en se détachant d'une présentation organisationnelle (par service).

Tous les services ont été interrogés via un questionnaire en ligne afin de recueillir leurs actions menées en 2017. Leur impact qualitatif sur les ODD n'a pas été mesuré. On estime seulement le fait qu'une action contribue ou non à l'atteinte des ODD.

La gouvernance est symbolisée par un pictogramme indiquant le degré de collaboration mis en œuvre pour la réalisation de l'action, comme suit :

GRADUATION	IMPLICATION
	Service pilote seul
	Transversalité entre plusieurs services du Conseil départemental
	Collaboration avec des partenaires extérieurs
	Ensemble des citoyens

menées en 2017

DES CLASSES ULTRA MOBILES DANS 20 COLLÈGES

Afin de favoriser le développement des nouvelles technologies dans les collèges publics et privés, ces établissements se sont vus dotés d'une classe comprenant 15 ordinateurs hybrides. Ces ordinateurs associent 1 tablette tactile et un clavier.

L'année 2017 marque la fin d'un programme national qui s'est déroulé sur 3 ans. Au total, ce sont **26 collèges** qui ont été dotés.

Contact : Direction de l'Education

**PARTENAIRES
INTERNES**
DIRECTION DES
SYSTÈMES
D'INFORMATION ET
DU NUMÉRIQUE



**PARTENAIRES
EXTERNÉS**
EDUCATION
NATIONALE



MINIJATZ GOJATS

**PARTENAIRES
INTERNES**
SERVICE DE
L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE



Le dispositif Minijatz Gojats, ou « Mangez les enfants » en occitan, a été mis en place en 2016 avec pour objectif de promouvoir l'agriculture biologique et l'approvisionnement local dans la restauration scolaire.

Sous la forme d'un appel à projet, les collèges de Dordogne sont invités à proposer leur projet portant sur l'introduction de produits bio et/ou locaux en circuits courts ainsi que sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire, la réduction et la valorisation des déchets ou la démarche de certification EcoCERT.

25 collèges ont répondu à l'appel à projet ECOCERT
5 restaurants scolaires labellisés

Contact : Direction de l'Education



ATTRIBUTIONS DE BOURSES



Le Département octroie une bourse aux collégiens, aux apprentis et aux étudiants en mobilité Erasmus, en thèse de 3^{ème} cycle.

27 étudiants ERASMUS
3 étudiants en thèse
4 322 boursiers dans le secondaire
111 apprentis

Contact : Direction de l'Education



TRANSPORT ADAPTÉ



La gratuité du transport des enfants handicapés vers les établissements scolaires « en milieu ordinaire » est due, quel que soit le niveau scolaire de l'élève et son lieu de scolarisation. Depuis le transfert à la Région de la compétence transport scolaire, c'est la direction de l'éducation qui poursuit l'action.

Si les enfants concernés peuvent prendre un transport en commun classique, le coût est remboursé à la famille. Il en va de même pour les familles qui transportent personnellement leur enfant. Quand ce n'est pas possible, les jeunes sont acheminés en taxi.

370 élèves pris en charge

Contact : Direction de l'Education

BOURSES DE SÉJOUR EN COLONIES DE VACANCES



202 enfants bénéficiaires en 2017 ont bénéficié d'une bourse pour un séjour dans un centre départemental ou dans les centres de Biscarosse et St Jean de Luz

Contact : Direction de l'Education

menées en 2017

FONDS DÉPARTEMENTAL D'ART CONTEMPORAIN

**PARTENAIRES
EXTERNES**
COLLECTIVITÉS,
ARTISTES ET
ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES ET
MÉDICO-SOCIAUX



Le fonds départemental d'art contemporain regroupe 450 œuvres datant des années 1990 à aujourd'hui : peintures, sculptures, dessins, photographies et installations mobilisant des techniques classiques ou nouvelles sur des supports classiques ou inattendus.

En 2017, ce sont 185 jours d'exposition dans 6 lieux différents qui ont permis à 2 424 visiteurs, dont 441 élèves, d'accéder à ces œuvres.

Contact : Service de l'Action Culturelle



SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES CONCERTÉES

**PARTENAIRES
EXTERNES**
ASSOCIATIONS ET
ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE
COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE



Le Département accompagne les collectivités au moyen d'une concertation territoriale à l'échelle des cantons qui aboutit à la signature d'une convention pour favoriser le développement du territoire et du tissu associatif local. Cet accompagnement permet de créer un environnement local encourageant les individus et les groupes sociaux à créer, produire, diffuser et distribuer, et donner accès à leurs expressions culturelles dans une dynamique de mise en réseau et de mutualisation.

En 2017, cela a concerné 20 communautés de communes pour 137 associations bénéficiaires.

Contact : Service de l'Action Culturelle

CONSULTATION DE RESSOURCES NUMÉRIQUES GRATUITE

**PARTENAIRES
EXTERNES**
VILLE DE
PÉRIGUEUX



La plateforme de consultation de ressources numériques permet un accès à des contenus de qualité 24h/24 et de réserver à distance les documents référencés dans le catalogue départemental (collections départementales et collections des 55 bibliothèques du réseau départemental informatisées). Ce service, dans un souci d'ouverture et d'égalité dans l'accès à ces ressources, fournit à l'ensemble des habitants du département une offre culturelle de qualité gratuite et dématérialisée.

De plus, dans le cadre du plan d'informatisation en réseau élaboré en 2016, le Département accompagne chaque année l'informatisation d'une dizaine de bibliothèques et enrichit ainsi le catalogue départemental. La plateforme de ressources numériques s'enrichit aussi chaque année de nouvelles ressources.

58 819 réservations en ligne en 2017

Contact : Bibliothèque Départementale de Prêt

JARDIN NÉOLITHIQUE

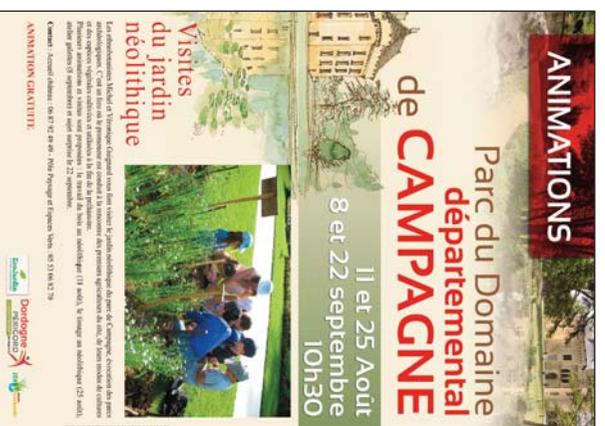
**PARTENAIRES
INTERNES**
DIRECTION DU
PATRIMOINE ROUTIER,
PAYSAGER ET DES
MOBILITÉS

Le Département a créé, en régie et en association avec les jardins de Limeuil, un jardin néolithique dans le parc du domaine de Campagne, qui a pour vocation :
d'évoquer une période de la fin de la préhistoire où l'homme commence à domestiquer les espèces végétales et à produire directement les produits nécessaires à son existence
d'être un lieu d'animation qui invite à réfléchir à la relation qu'on entretient avec le vivant, notamment aux questions de biodiversité, de permaculture, et de conservation des espèces végétales.

**17 rencontres organisées :
348 personnes**

Contact : Service de l'Archéologie

**PARTENAIRES
EXTERNES**
INSTITUT
NATIONAL DE
RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES
PRÉVENTIVES,
PÔLE INTERNATIONAL
DE LA PRÉHISTOIRE,
UN ARTISAN POTIER,
ASSOCIATION LES
JARDINS DE LIMEUIL



menées en 2017

VAL NATURA



Val Natura est un rallye pédestre, nature et culturel réservé aux séniors [+ de 55 ans], afin de leur faire découvrir la Dordogne et les sensibiliser sur les bienfaits du sport pour la santé.

La 6^{ème} édition en 2017 a réuni 62 équipes de 2 personnes

Contact : Service Animation Sportive Territoriale



SENIORS SOYEZ SPORT !



Le Département a lancé l'opération Seniors Soyez Sport ! Dans le but de sensibiliser les séniors aux bienfaits du sport pour la santé [physique, psychologique], et maintenir du lien social. En 2017, c'était la 13^{ème} édition.

1 800 participants et 300 animateurs

42 activités physiques et sportives et 33 ateliers de santé

Contact : Service Animation Sportive Territoriale



SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF ET AU SPORT SCOLAIRE



Intervention sur le temps scolaire et sur le temps extra scolaire pour le temps fédéral. Pour les écoles primaires, découverte d'une activité Pour les sections sportives, approfondissement de la pratique. Pour le temps fédéral, perfectionnement et détection de l'élite départementale

Plus de 5 000 écoliers sur l'année scolaire !

Contact : Service Développement des Activités Physiques et Sportives

ANIMATION SPORTIVE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)



L'objectif de cette animation est de promouvoir le sport, notamment les sports de nature, auprès d'un public socialement empêché. 5 animateurs organisent de nombreuses animations destinées aux bénéficiaires du RSA, adolescents et familles.

60 projets sportifs - 7 507 participants

Contact : Service Développement des Activités Physiques et Sportives



ÉTÉ ACTIF

L'été actif est un programme d'activités physiques de pleine nature pour tous les publics à tarif réduit qui se déroule pendant l'été sur 16 communes de communes.

Contact : Service Développement des Activités Physiques et Sportives

PARTENAIRES INTERNES
DIRECTION DE LA COMMUNICATION,
DIRECTION DU PATRIMOINE ROUTIER,
PAYSAGER ET DES MOBILITÉS

PARTENAIRES EXTERNES
COMITÉ DÉPARTEMENTAUX SPORTIFS, ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ET COMMUNES, ASSOCIATIONS SPORTIVES, ASSOCIATIONS SENIORS, GESALT (GROUPEMENT D'EMPLOYEURS) : EMPLOYEUR D'ÉDUCATEURS SPORTIFS



CONSEIL DÉPARTEMENTAL JUNIOR

PARTENAIRES INTERNES
DIRECTION DE LA COMMUNICATION,
DIRECTION DU PATRIMOINE ROUTIER, PAYSAGER ET DES MOBILITÉS, SERVICES DES POLITIQUES TERRITORIALES ET EUROPÉENNES, DIRECTION GÉNÉRALE DE ADJOINTE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA PRÉVENTION

PARTENAIRES EXTERNES
COMPAGNIE L'ILLO (THÉÂTRE), LA LICRA, LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, LES FRANÇAS, L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE PARENTS ET DAMIS DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES, POLE INTERNATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE, ERGO 24

Le conseil départemental junior participe à l'éveil civique des collégiens qui découvrent les missions et compétences de la collectivité au travers d'un mandat d'élu de 2 ans. Ils représentent leurs collègues à l'échelle du département.

46 collègues -70 jeunes - 12 rencontres

Contact :
Direction des Sports et de la Jeunesse

VACANCES SPORTIVES DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Durant les petites vacances scolaires, le Département propose des stages gratuits multisports et de pleine nature pour les enfants de 8 à 17 ans.

69 journées « découverte sportive » organisée en 2017 pour 1.823 jeunes.

CARAVANE SPORT

La caravane sport amène les éducateurs sportifs à se déplacer au cours de l'été sur 26 communes pour initier les enfants de 8 à 11 ans à des activités multisports.

En 2017, 400 enfants ont participé.

VACANCES SPORTIVES SUR LES SITES DÉPARTEMENTAUX

Dans l'objectif d'éduquer par le sport et de faire découvrir les sites départementaux, le Département propose aux enfants des ALSH une journée sportive avec découverte de 2 à 3 activités et baignade encadrée :

400 enfants de 8 à 11 ans inscrits dans 26 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

APPRENDRE À NAGER

Le Département propose des cours de natation gratuits pour des enfants, adolescents et adultes en 10 séances d'une heure afin qu'ils acquièrent les bases nécessaires pour être autonomes et ainsi prévenir les risques de noyade. Ces séances se déroulent sur le grand étang de La Jemaye et sur la base de loisirs de Rouffac.

En 2017, 40 enfants ont ainsi appris à nager.

Contact : Service Animation Sportive Territoriale



PARTENAIRES INTERNES
ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE, ETAT

PARTENAIRES INTERNES
DIRECTION DE LA COMMUNICATION,
DIRECTION DU PATRIMOINE ROUTIER, PAYSAGER ET DES MOBILITÉS

Présentation détaillée

d'une action phare

MINJATZ GOIATS I

« Les collégiens de Dordogne à l'initiative d'une démarche de circuits courts en restauration hors domicile »

Le Département Impliqué depuis de nombreuses années pour le « Bien manger » en restauration collective

Depuis 2009, le Département s'est engagé fortement en faveur de l'introduction de produits bio locaux en restauration scolaire en soutenant financièrement les collèges dans la mise en œuvre de cette politique. Fort du succès de cette initiative, le Département a mis en place un nouveau dispositif « Minjatz Goiats I » dont l'objectif majeur est de permettre aux collèges de s'inscrire dans une démarche pérenne pour une restauration scolaire de qualité. Tous les collèges y participent, même s'ils ne demandent pas tous une subvention.

« Minjatz Goiats I » : un dispositif ambitieux pour un service de restauration scolaire respectueux de l'environnement

« Minjatz Goiats I » apporte un soutien aux collèges publics dans différents domaines :

- l'achat de produits locaux en circuits courts
- L'achat de produits bio locaux en circuits courts
- La sensibilisation au gaspillage alimentaire
- Le tri et la valorisation des déchets
- La labellisation des services de restauration scolaire des collèges ECOCERT

Une ingénierie départementale et différents outils sont déployés par la collectivité pour épauler les collèges dans leur démarche :

- Sécurisation des achats alimentaires et recherche de proximité, notamment via l'outil AGRILLOCAL
- Facilitation des échanges entre les producteurs bio locaux et les collèges
- Conseils techniques et aide à la confection de repas composés de produits bio locaux par un chef de cuisine formateur
- Mise en place d'un réseau des chefs de cuisine facilitant l'échange de pratiques et les actions innovantes en cuisine

« Minjatz Goiats I » en chiffres : des collèges fortement impliqués

2017 (Janvier à septembre)	2018 (Janvier à octobre)	variation
25 collèges sur 35 soutenus	31 collèges sur 35 soutenus	+ 19,36 %
24,4 % d'achat en produits locaux	25,22 % d'achat en produits locaux	+ 0,82 points
7,40 % d'achat en produits bio locaux	11,87 % d'achat en produits bio locaux	+ 4,47 points
Subvention : 33 570 €	Subvention : 47 633 €	+ 29,50 %

De « Minjatz Goiats I » à la labellisation ECOCERT

La participation des collèges au dispositif « Minjatz Goiats I » a permis à certains d'entre eux d'avoir un service de restauration scolaire certifié par ECOCERT :

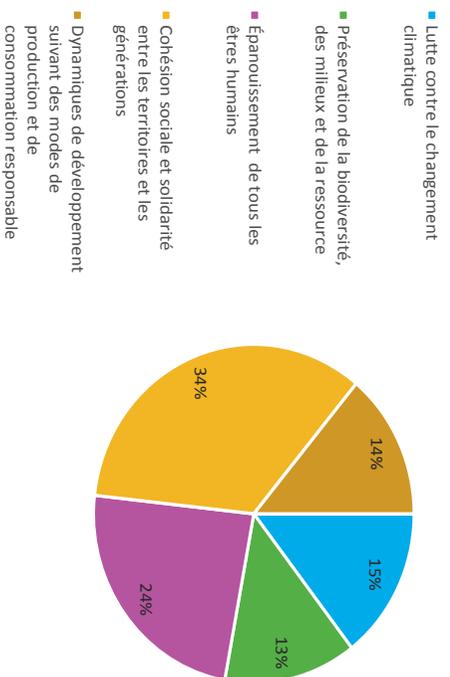
- **Certification Niveau 3** (> 50% de produits bio) : Michel de Montaigne [Périgueux]
- **Certification Niveau 2** (30 à 50% de produits bio) : Clos Chassaing [Périgueux] ;
La Roche Beaulieu [Agnesse et Beaulieu] ; Jean Rostand [Montpon-Ménéstérol] ; Charles de Gaulle [La Coquille]
- **Certification Niveau 1** (10 à 30% de produits bio) : La Boétie [Sarlat] ; Les Châtenades [Mussidan]

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR ODD - 6^{ème} COMMISSION



ACTIONS PAR FINALITÉ - 6^{ème} COMMISSION

Proportion d'actions contribuant aux 5 finalités du développement durable



Sur les 18 actions présentées dans ce rapport pour la 6^{ème} commission, plus d'1/3 concourt à améliorer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, et près d'1/4 vise à l'épanouissement de tous les êtres humains.

Au regard des objectifs de développement durable, on observe que la majorité des actions a une incidence potentielle sur l'éducation, l'égalité des sexes et la réduction des inégalités.

L'ensemble des actions est mené en collaboration transversale au sein des services départementaux d'une part, et d'autre part avec des partenaires issus du réseau local [collectivités, associations...] et des partenaires institutionnels.

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018



**Direction de l'Environnement
et du Développement Durable**
Mission développement durable
Tél. 05 53 06 82 63
dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr